

“Chrétien, souviens-toi de Namur”

Une menace pour l’élargissement
du PLP-PVV? (Octobre 1964-mai 1965)

FRÉDÉRIC DOMS

Licencié en histoire contemporaine
Université Catholique de Louvain

INTRODUCTION

L’histoire du Parti de la Liberté et du Progrès a fait l’objet depuis une dizaine d’années de plusieurs monographies et études (Prevenier & Pareyn, 1989; Rydant, 1988; Rydant, 1989; Tordoir, 1997) qui ont très largement contribué à éclairer la mutation du vieux parti laïque en une formation moderne de centre-droit, davantage confiante que par le passé dans les vertus de l’ “économie sociale de marché” et désormais ouverte sans états d’âme au monde catholique. Au début des recherches qui aboutirent à la rédaction de notre mémoire de licence (Doms, 1998), nous nous étonnions cependant de certains silences de l’historiographie. Selon nous en effet, le chercheur ou l’amateur éclairé pouvaient souvent avoir l’impression que cette transformation fondamentale n’avait guère connu de résistances, aussi bien du côté de la vieille garde libérale anticléricale et attachée à l’union des “gauches” que du côté de la partie à séduire, c’est à dire les “conservateurs” du PSC-CVP, méfiants jusqu’alors vis-à-vis des libéraux en raison du rôle jugé peu “reluisant” que ces derniers avaient joué selon eux durant l’épilogue de la Question royale (1949-1950) et la Guerre scolaire (1954-1958).

L’étude de documents inédits, conservés aux Archives Libérales Francophones du Centre Paul Hymans,¹ nous a fait prendre conscience de certaines difficultés rencontrées lors de la naissance du PLP-PVV. Certaines émanent de la “gauche” du parti: les critiques concernent principalement la trop large place accordée aux anciens sociaux-chrétiens au sein des organes directeurs du nouveau parti, la radicalisation du discours économique, la “présidentialisation” de l’organisation du PLP-PVV, l’ “abandon” des principes fondateurs du Congrès libéral du 14 juin 1846, etc.

¹ Archives Libérales Francophones (ALF) du Centre Paul Hymans: 42, rue de Naples, 1050 Bruxelles.

Tout au contraire, d'anciens militants du PSC-CVP ou des petits partis indépendants (cf. infra) qui s'étaient agglomérés au Parti libéral en octobre 1961 ont pu regretter leur adhésion au PLP-PVV en évoquant la persistance des liens entre la Franc-Maçonnerie et les organisations néolibérales, le préjugé favorable de plusieurs dirigeants nationaux et locaux en faveur d'une alliance exécutive avec le PSB, ou encore la prégnance des traditions anticléricales derrière la façade pluraliste affichée par la formation centriste. C'est ce dernier aspect de la question que nous avons choisi d'étudier à travers un exemple concret: la "double affaire de Namur", bien oubliée par nos contemporains, qui fit pourtant couler beaucoup d'encre à Bruxelles et en Wallonie durant l'hiver 1964-1965.

Avant d'analyser plus en détail les différentes étapes de cette péripétie "politicienne", il nous a paru utile de retracer dans une première partie les moments forts qui présidèrent à l'évolution de la famille libérale entre novembre 1958 et décembre 1964. Ces six années furent remplies d'événements politiques fort importants et qui, rétrospectivement, donnent souvent à l'historien l'impression de couler de source. C'est ainsi que seront successivement et brièvement évoqués la signature du célèbre Pacte scolaire (novembre 1958), la participation gouvernementale libérale au cabinet Eyskens (novembre 1958-mars 1961), la dissolution des Chambres en février 1961 et la formation subséquente de l'équipe "travailliste" PSC-CVP/PSB-BSP Lefèvre-Spaak, l'élection d'Omer Vanaudenhove à la tête du Parti libéral et la naissance en octobre 1961 du Parti de la Liberté et du Progrès. Nous tenterons ensuite d'analyser la stratégie politique et les alliances gouvernementales privilégiées par Omer Vanaudenhove durant les trois premières années d'opposition de la formation centriste (1961-1964). Il sera temps alors d'étudier très rapidement l'impact des élections communales du 11 octobre 1964 sur la situation politique de la fin de la législature sociale-chrétienne/socialiste.

Un mot sur les sources qui nous ont permis de mener à bien l'écriture de la seconde partie. Outre la documentation originale conservée aux Archives Libérales Francophones, nous avons utilisé abondamment la presse quotidienne et périodique de langue française de l'époque: il est remarquable - et tout à fait logique - que les organes proches des sociaux-chrétiens relayent très largement la succession des événements alors que les titres socialistes² et libéraux s'y attardent moins. Le dépouillement intensif de la *Libre Belgique* et de *Vers l'Avenir* durant la période décembre 1964-avril 1965 a été tout à fait

2. C'est ainsi que nous n'avons guère trouvé mention de l'affaire dans le *Peuple*. Il est permis de s'interroger sur les motifs de cet oubli. A quelques mois d'une campagne législative, il est en effet curieux que la tribune officielle des dirigeants du PSB-BSP ait en quelque sorte "ménagé" une formation qu'elle critiquait pourtant violemment année après année.

déterminant pour nous permettre d'affiner notre connaissance du contexte politique namurois, tant au niveau de la ville que de la province, et de connaître les motivations, ambitions et aspirations des uns et des autres.

La lecture d'une brochure d'information éditée par le PLP-PVV afin de "justifier" l'attitude de ses mandataires locaux et provinciaux est elle aussi riche de renseignements. L'analyse des contre-arguments utilisés par les rédacteurs de ce numéro spécial de *Demain-Politique* permet par ailleurs de se faire une idée plus "dépassionnée" de l'"affaire de Namur".³ Enfin, les souvenirs de l'ancien député permanent et ministre social-chrétien Antoine Humblet (Humblet, 1994), s'ils ne concernent pas directement le sujet de cet article, sont capitaux si l'on veut se faire une idée juste des rapports de force entre les trois partis traditionnels dans le Namurois.

De facture très classiques, les conclusions de l'article tenteront de tirer quelques indications quant au comportement ultérieur du monde libéral face à son "*partenaire privilégié*"⁴ social-chrétien et les conséquences qui en découlèrent jusqu'à nos jours quant au fonctionnement du système politique belge.

1. LES DÉFIS DU PARTI DE LA LIBERTÉ ET DU PROGRES: RASSEMBLER CHRÉTIENS ET AG- NOSTIQUES AU SEIN D'UNE FORMATION DE CENTRE-DROIT

Après quatre années de participation gouvernementale avec les socialistes⁵ et consécutivement à la signature du Pacte scolaire tripartite (6 novembre 1958) qui semblait mettre un terme au conflit séculaire entre le monde catholique et les organisations laïques,⁶ les libéraux entrèrent dans une combinaison

3. *Demain politique* était le titre du périodique adressé aux militants et dirigeants du PLP-PVV, et qui parut suivant nos informations de janvier 1962 à la fin de l'année 1966. Un numéro spécial fut consacré à *L'affaire de Namur* (livraison de mars 1965). Nous y ferons régulièrement référence dans le cadre du présent article.

4. Suivant l'expression utilisée par les dirigeants du PRL à l'égard du PSC durant les années 1981-1988.

5. Le "gouvernement des gauches" Van Acker-Liebaert dure du 22 avril 1954 au 2 juin 1958. (Mabille, 1997, 316).

6. Rappelons brièvement les principales dispositions du Pacte. L'ensemble du texte était placé sous le signe de la démocratisation de l'enseignement - facilitée par la prorogation de la gratuité jusqu'à dix-huit ans - et du respect du libre choix du père de famille. Pour la première fois, les sociaux-chrétiens reconnaissaient officiellement le rôle de l'Etat comme pouvoir organisateur, tandis que le monde laïque entérinait les subventions accordées à l'enseignement libre pour la majeure partie des dépenses. Par ailleurs, toute propagande ou activité politique était interdite dans les écoles. Le texte était valable pour douze ans et était susceptible d'être renouvelé. Une commission permanente du Pacte scolaire regrou-

bipartite avec le PSC-CVP présidée par Gaston Eyskens. Durant les deux années et demi d'existence de ce cabinet Eyskens III, les ministres issus des rangs du PL tentèrent de modifier quelque peu l'image ancestrale de leur vénérable formation. Face au monde catholique qui continuait à voir dans le Parti libéral l'instrument séculier de la Franc-Maçonnerie, le ministre de l'Instruction publique Charles Moureaux⁷ démontra qu'il était possible d'appliquer le Pacte scolaire dans un esprit de concorde et de tolérance. Par ailleurs, les libéraux avaient été vivement critiqués durant toute la législature précédente par la Droite sociale-chrétienne en raison de leur alignement supposé sur la plupart des thèses socialistes dans le domaine socio-économique. Théo Lefèvre avait d'ailleurs pu se moquer des libéraux peu avant le scrutin du 1er mai 1958 en les qualifiant de "*soi-disant défenseurs des libertés*" économiques (Stengers, 1996, 104).⁸ Tout au contraire, la "nouvelle génération" libérale, bien représentée par le nouveau ministre du Commerce extérieur Jacques Van Offelen,⁹ défendait un libéralisme économique plus pur que par le passé, qui refuserait notamment les subsides aux "canards boiteux" et soutiendrait une réduction massive des dépenses publiques et de la fiscalité.

A la tête du Parti entre décembre 1958 et mai 1961, le sénateur de Bruxelles Roger Motz¹⁰ entreprit une vaste opération de "réactualisation" de la doctrine du PL. Il avait une vision nette de la nécessaire redistribution des cartes politiques qui devait intervenir en Belgique dans les prochaines années. A rebours des querelles à ses yeux finalement subalternes qui avaient opposé les Belges depuis la Libération (question royale, guerre scolaire), il était

pant des représentants des trois partis contractants serait mise sur pied pour superviser son application. D'officieux, le Pacte devint normatif après la publication de la loi du 29 mai 1959. (Tyssens, 1997, p. 170-172).

⁷ Charles MOUREAUX (1902-1976), avocat et notaire, conseiller communal (1938-1970) puis échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'Etterbeek (1945-1958), sénateur de Bruxelles (1949-1950; 1954-1968), président du groupe libéral (1954-1958) au Sénat. Concernant les biographies des mandataires libéraux, nous renvoyons ici le lecteur une fois pour toutes à (Bots & Pareyn, 1992), ainsi qu'à (Gaus, 1989).

⁸ A la décharge du président du PSC, un homme comme Jean REY (1902-1983), député de Liège et ministre des Affaires économiques à l'époque de la coalition laïque, n'acceptait-il pas d'être défini comme le "*plus socialiste des libéraux*"?

⁹ Jacques VAN OFFELEN (1916), Docteur en sciences économiques, député (1958-1977), sénateur (1977-1978), ministre du Commerce extérieur (1958-1961), puis des Affaires économiques (1966-1968), bourgmestre d'Uccle (1965-1981). La lecture de ses mémoires politiques, (Van Offelen, 1988) est indispensable pour la connaissance du monde libéral belge.

¹⁰ Roger MOTZ (1904-1964), ingénieur civil des mines, conseiller communal de Schaerbeek (1932-1964), député de Bruxelles (1939-1946), sénateur provincial du Brabant (1946-1964). Président du Conseil National du Parti Libéral (1945-1953 et 1958-1961). Brièvement Ministre des Affaires économiques (janvier-juin 1958). Ministre d'Etat.

indispensable désormais de mettre en avant l'incompatibilité philosophique fondamentale existant entre le "travailleisme", représenté par les groupes de pression ambitieux qui animaient le PSB-BSP et l'aile gauche du PSC-CVP, et le "néolibéralisme", seul générateur de prospérité économique et de progrès social.¹¹ Afin précisément de favoriser de nouveaux regroupements qui dépasseraient le traditionnel clivage catholiques/agnostiques, le Parti libéral devait adopter un profil plus compréhensif et plus accueillant envers le monde chrétien. Abondant dans le même sens, le jeune Willy De Clercq¹² estimait que le moment n'était peut-être plus très éloigné où les membres du PSC-CVP devraient choisir entre leur parti, "dérivant vers une démagogie démocrate-chrétienne" et le PL, "avec lequel ils ont déjà beaucoup en commun". Symétriquement, une large fraction de militants du PSB-BSP, qui appartenaient en fait davantage aux classes moyennes qu'au monde ouvrier, pourraient, si le programme du parti était suffisamment attrayant, rejoindre le PL.¹³ Parallèlement aux efforts déployés par Motz et ses collaborateurs, les réflexions se multipliaient quant à la naissance d'un travailleisme belge. Sans doute la simplification de la vie politique belge autour du clivage travailleurs/classes moyennes ne se réaliserait pas avant des années en raison du poids du parti interclassiste chrétien (CH du CRISP, 1959, 3-16). Néanmoins, à gauche comme à droite, des spéculations inédites quant à une éventuelle disparition du PSC-CVP se firent jour. Un PSB-BSP ouvert aux travailleurs chrétiens, un PL jouant de plus en plus le rôle de "parti conservateur" dévolu jusqu'alors au PSC-CVP pouvaient faire perdre toute véritable utilité au grand parti confessionnel.

Parallèlement, l'action du gouvernement Eyskens s'étiola, mais moins en raison des oppositions entre des chrétiens plus "à gauche" et des libéraux plus "à droite" qu'à cause des contradictions internes du PSC-CVP: le président du parti Théo Lefèvre prononça à Louvain le 25 mai 1960 un discours retentissant, qui désavouait implicitement la politique économique plutôt libérale du Premier ministre. Lefèvre réclamait notamment la création d'un Directoire charbonnier et d'une Société Mixte de Distribution d'Electricité.

11. Une phrase qui aurait été prononcée par Motz résume bien cette volonté de faire prédominer un nouveau clivage: "On a eu la question royale, puis la guerre scolaire. Tout ça, c'est fini ou presque. Mais il y aura toujours des conservateurs et des travailistes, qu'on les appelle comme ça ou autrement. Et un jour ou l'autre, ils finiront bien par se regrouper..." Cité dans *La Libre Belgique*, 6 mai 1964, p. 2.

12. Willy DE CLERCQ (1927), avocat, chargé de cours à la RUG et à la VUB, conseiller communal à Gand (1953), secrétaire général adjoint du Parti libéral (1957), député (1958-1984), Vice-Premier ministre et ministre du Budget (1966-1968), Vice-Premier ministre et Ministre des Finances (1973-1974; 1974-1977; 1981-1985). Président du PVV (1971-1973; 1977-1981).

13. Archives Libérales Francophones (Centre Paul Hymans, Bruxelles), *Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 1958*, p. 23-25.

Beaucoup d'observateurs y virent la volonté du député de Gand d'opérer un renversement des alliances et de forcer l'entrée du PSB-BSP au Conseil des ministres pour y mener une politique économique davantage dirigiste. Quelques mois plus tard, à la suite du choc psychologique provoqué par l'Indépendance congolaise, l'équipe chrétienne-libérale ne parut plus à même de diriger efficacement le pays: le remaniement gouvernemental du 2 septembre 1960 ne permit pas à la majorité de reprendre l'initiative.¹⁴ Par ailleurs, les troubles liés à la grève wallonne des mois de décembre et janvier suivants donnèrent la mesure du malaise social et institutionnel qui agitait la partie méridionale du pays. Chacun comprenait bien que le gouvernement n'irait pas jusqu'au terme de la législature, prévu pour le printemps 1962. Au reste, la tension jusque là latente entre PSC-CVP et PL s'accrut brusquement. Le refus par la Commission de l'Intérieur du Sénat à majorité sociale-chrétienne de prendre en considération la réforme électorale¹⁵ proposée par les libéraux suivi du rejet par la rue des Deux-Eglises des mesures d'austérité pourtant prévues par la Loi unique provoquèrent le courroux des libéraux. Le président Motz annonça le 17 février 1961 au Premier ministre que la majorité avait vécu. Les Chambres furent dissoutes et le scrutin fixé au 26 mars suivant (Binnemans, 1976, 171-177).

Pour la première fois depuis l'avènement du suffrage universel, les libéraux mirent significativement l'accent sur la tolérance religieuse: c'est à cette occasion que l'on put apercevoir sur les murs des grandes villes cette affiche célèbre, montrant des fidèles sortant de la messe, et sur laquelle on pouvait lire: "*Vous aussi, vous pouvez voter libéral*". Roger Motz rendit public lors de l'Assemblée générale du PL du 5 mars 1961 le manifeste du parti intitulé *Libéralisme et Tolérance*. On y trouvait notamment cette formule célèbre, qui serait répétée à satiété les années suivantes: "*La religion n'est plus un fait que nous constatons, mais un droit que nous respectons.*"¹⁶ Ce document reconnaissait que les Belges n'avaient jusqu'ici accordé qu'une attention réduite à l'action du PL, car la majorité de la population ne comprenait pas l'utilité de cette formation dans un régime démocratique et social tel que celui que connaissait

¹⁴ C'est à l'occasion de ce remaniement que les libéraux Raoul Vreven (1900-1973), Willy De Clercq et Roger de Looze (1922-1961) entrèrent au gouvernement respectivement comme ministre de la Coordination des Réformes institutionnelles, ministres-secrétaires au Budget et à l'Energie. Par ailleurs, Albert Lilar (1900-1976) perdait la Vice-Présidence du Conseil au profit de René Lefebvre (1893-1976).

¹⁵ Dans le respect de la représentation proportionnelle, les libéraux proposaient le remplacement de l'apparement provincial par un apparement national, qui aurait permis la redistribution globale de milliers de voix non représentées.

¹⁶ Document disponible dans Archives Libérales Francophones, *Assemblée générale extraordinaire du Parti libéral. Réunion du 5 mars 1961*, p. 13-14.

la Belgique. Mais après le discours de Louvain et les grèves wallonnes, seul un vote massif pour les libéraux pouvait empêcher la constitution d'une majorité "travailliste", avide de nationalisations et de fiscalité, qui augmenterait les pouvoirs d'un Etat décrit comme paternaliste et tentaculaire. Conséquents avec eux-mêmes, les libéraux refusaient dans l'immédiat toute alliance avec le PSB-BSP.¹⁷ Le résultat des élections ne fut cependant pas à la hauteur des espérances libérales. Même si aucun parti ne l'emportait véritablement, les libéraux payèrent l'absence de réforme électorale et perdirent un siège (20), bien que leurs listes aient recueilli au total 649.376 voix, soit 12,33% des suffrages exprimés, soit une augmentation de plus d'un % par rapport à 1958. Outre le maintien du système électoral, deux raisons peuvent expliquer ce demi-échec: les sécessions survenues durant la campagne¹⁸ ainsi que l'abandon des cartels PSB-PL dans des provinces traditionnellement acquises aux catholiques, comme le Limbourg et le Luxembourg. Assez rapidement, la direction du PL choisit de se retirer sur l'Aventin, même si des négociations formelles et peu enthousiastes furent entamées entre les rues des Deux Eglises et de Naples afin de reconduire la majorité sortante.¹⁹ Théo Lefèvre, nommé formateur, souhaitait à l'avenir pouvoir compter sur un large soutien parlementaire afin de réaliser les vastes projets qu'il ambitionnait depuis le discours de Louvain. Sa préférence allait à une coalition avec les socialistes, puisqu'il était naturel que ceux-ci s'associent avec enthous-

¹⁷. Le monde catholique, sincèrement ou par électoralisme, pensait pourtant que Motz envisageait de mettre sur pied un nouveau Cartel des gauches avec le PSB-BSP. A preuve, cette déclaration du député PSC-CVP de Bruxelles Paul Vanden Boeynants: "*L'accord PSC-PSB n'existe pas. M. Lefèvre s'en défend tous les jours. Mais pourquoi les libéraux n'ont-ils pas la franchise de prendre l'engagement de ne pas reformer éventuellement demain un gouvernement 'des gauches'?*" (Binnemans, 1976, 174).

¹⁸. Le notaire Maurits Quaghebeur (1911-1975), député sortant et candidat pour la Chambre à Ostende, avait été battu au poll par l'échevin Raoul Bonnell (1918): il se présenta malgré tout, empêchant ainsi les libéraux de retrouver une représentation parlementaire dans cette ville. A Alost-Audernaerde, ce fut le candidat pour le Sénat Gustaaf De Stobbeleir (1900-1985), sénateur durant la précédente législature, qui se présenta contre l'avis de la rue de Naples. Enfin, le ministre Vreven conclut un accord avec une dissidence du PSC-CVP (Union du Parti libéral et du Parti catholique du Centre) valable pour Hasselt (Chambre) et pour toute la province (Sénat). (Doms, 1998, 46).

¹⁹. La délégation du PSC-CVP était composée de Robert Houben, Auguste Scheyven et Leo Tindemans; le PL était représenté par Francis De Weerd, Fernand Parmentier et René Drèze. Les deux parties marquèrent notamment leur accord sur la modification du droit de grève, l'augmentation du nombre de secrétaires d'Etat, la réforme électorale grâce à la création d'un apparentement national ou encore la réforme fiscale basée sur la suppression de la déductibilité et la révision des abattements de base pour charges familiales. Cf. ALF, *Synthèse des discussions au sein du groupe de travail technique PSC-PL. 31 mars-1er avril 1961, dans Assemblée générale extraordinaire du samedi 6 mai 1961.*

siasme à la réalisation de réformes de structures. Par ailleurs, au cas où un gouvernement chrétien-libéral mené par le président du PSC-CVP aurait malgré tout été mis sur pied, l'indiscipline traditionnelle des députés PL aurait pu coûter des voix à la majorité dans un scrutin décisif.²⁰ Le 2 mai 1961, l'équipe PSC-CVP/PSB-BSP Lefèvre-Spaak se présenta effectivement devant la Chambre des Représentants pour obtenir la confiance.

Lorsque trois jours plus tard, Omer Vanaudenhove,²¹ sénateur de Louvain et ministre sortant des Travaux publics accéda à la présidence du Parti libéral,²² son objectif majeur était, dans la lignée de Roger Motz, de faire du vieux parti une force politique nouvelle – donc élargie aux catholiques libéraux en économie – et suffisamment attrayante pour contrebalancer dans le pays l'influence travailliste. Celle-ci, par l'intermédiaire du gouvernement d'union chrétien-socialiste,²³ semblait devoir dominer pour de longues années, malgré le mécontentement croissant de l'aile conservatrice du PSC-CVP qui refusait de collaborer avec les "révolutionnaires" de janvier 1961. Le président de la Chambre, Achille Van Acker, n'avait-il pas affirmé devant des journalistes, que la combinaison pourrait fort bien se maintenir au pouvoir durant le prochain quart de siècle? Dans son esprit, il en résulterait une situation de quasi-bipartisme: au centre-droit, le PSC-CVP qui pourrait à nouveau envisager de gouverner seul – comme entre 1950 et 1954 – grâce à l'appui de la Volksunie; à gauche, un Parti socialiste dominant qui pourrait disposer d'une majorité absolue grâce à la bienveillante neutralité des communistes. Le PL, vieux parti

²⁰ Lefèvre avait vraisemblablement à l'esprit les tiraillements du groupe libéral lors du vote intervenu à la Chambre relatif à l'adoption de la "Loi unique": seul un tiers des parlementaires avaient soutenu le projet gouvernemental. (CH du CRISP, 1961, 2-3).

²¹ Omer Vanaudenhove (1913-1994), industriel, ancien résistant déporté en Allemagne, bourgmestre de Diest (1946-1955; 1974-1976), sénateur (1954-1974), ministre des Travaux publics (1955-1958; 1958-1961). Président du Parti libéral (1961) et du Parti de la Liberté et du Progrès (1961-1969). Ministre d'Etat. Sur cette personnalité dynamique, lire notamment: (Vanaudenhove & Pareyn, 1996); (Beyer de Rijke, 1970, 11-58); (De Winter, 1974); (Gaus, 1989, 1103-1111). Concernant aux activités professionnelles du ministre d'Etat, on lira avec attention la notice précise de (D'Hoore, 1996, 594-595).

²² Pour le déroulement du Congrès lui-même et les réactions de la presse, cf. ALF, *Assemblée générale extraordinaire du samedi 6 mai 1961*, ainsi que (Doms, 1998, 59-64).

²³ Ce n'était pas la première fois que socialistes et chrétiens gouvernaient ensemble: cela avait été déjà le cas en 1925-1926 (équipe Pouillet-Vandervelde), 1939 (cabinet Pierlot I) et surtout 1947-1949 (ministère Spaak-Eyskens) mais si l'on excepte la première équipe, aucun de ces gouvernements n'avait véritablement mis l'accent sur la nécessité d'accomplir des réformes de structure. Assez logiquement, la presse et les commentateurs de l'époque font parfois le rapprochement entre les cabinets de 1925 et 1961.

²⁴ On lira avec intérêt la réponse d'Omer Vanaudenhove aux affirmations de l'ancien Premier ministre dans son article *De l'impérieuse nécessité du Parti libéral*, publié dans *Le Flambeau*, 1961, n° 5-6, p. 443-449.

de cadres, serait acculé à une disparition plus ou moins proche.²⁴

La vision d'Omer Vanaudenhove s'inscrivait elle aussi dans la perspective sinon du bipartisme, du moins d'une forte bipolarisation, mais non entre sociaux-chrétiens et socialistes mais bien entre libéraux et socialistes. Le PSC-CVP, qui avait incarné durant des années le rassemblement de tous les chrétiens face aux menaces laïques, n'avait plus de raison d'être après la ratification par les partis nationaux d'un Pacte scolaire valable au moins pour une dizaine d'années. L'antique querelle "cléricaux" / "anticléricaux" devait s'effacer au profit d'une nouvelle *summa divisio*: le clivage opposant les planificateurs aux défenseurs des libertés économiques, les travaillistes aux néolibéraux.²⁵ Il était évident que le nouveau parti du Centre souhaité par Vanaudenhove devrait s'élargir à d'autres mouvements: ses vingt députés ne pesaient pas lourd face aux cent quatre-vingts représentants qui soutenaient – au moins en théorie – le cabinet "travailliste". Dès le mois de mai, des contacts entre la direction libérale et les représentants des petits partis nationalistes belges sensibles aux revendications des travailleurs indépendants²⁶ furent entamés. Trois mois plus tard, des réunions informelles réunissant le bureau du parti et les parlementaires furent organisés aux domiciles respectifs des anciens ministres Van der Schueren²⁷ et Van Offelen afin de discuter des grandes orientations du nouveau parti. Très symboliquement, on décida de modifier l'appellation de la formation encore à naître (Tordoir, 1997, 77-81) tandis que le bureau entérina, malgré des oppositions, la décision de la direction de réclamer des parlementaires un mandat impératif en cas de nécessité. Le Parti de la Liberté et du Progrès-Partij voor Vrijheid en Vooruitgang PLP-PVV – nom proposé par René Lefebvre²⁸ – fut porté sur les fonts

²⁵ Comme l'avait affirmé dans une réunion contradictoire le jeune Roger de Looze (1922-1961), député de Mons et Ministre-Secrétaire d'Etat à l'Energie: "*Tous ceux qui sont hostiles à l'Etat-Père Noël doivent s'unir et barrer ainsi la route au socialisme.*" Cf. *La Libre Belgique*, 11-12 février 1961, p. 2.

²⁶ Quatre de ces petits partis acceptèrent les propositions de Vanaudenhove: le Parti Social Indépendant-PSI d'Albert L'Allemand, relativement bien implanté dans le Hainaut et dont le chef avait été élu à la Chambre des Représentants; le Parti Indépendant-PI du notaire Albert Snyers d'Attenhoven; le Rassemblement national-RN, dont le fondateur Jean Evrard – qui avait été lui aussi élu député le 26 mars précédent – avait pourtant refusé toute discussion avec un parti traditionnel, mais fut mis en minorité par son Comité central; l'Union Nationale des Indépendants-UNI enfin qui n'était rien d'autre qu'un groupement circonstanciel d'anciens membres des trois grands partis. Seul le Parti National Belge-PNB, d'inspiration "salazariste" et maurassienne, resta volontairement sur la touche. Pour plus de détails, (Doms, 1998, 68-81) et (Balace, 1994, 107-211).

²⁷ Jacques VAN DER SCHUEREN (1922-1997), ingénieur industriel, directeur du Centre Paul Hymans (1956-1958), député de Verviers (1949-1950; 1954-1958, 1961-1964), ministre des Affaires économiques (1958-1961).

baptismaux le 8 octobre 1961 au Palais des Congrès à Bruxelles (Doms, 1998, 89-101). Malgré un incident en coulisses dû à la révélation par un journaliste du *Peuple* du passé douteux du président du Parti Social Indépendant,²⁹ l'enthousiasme paraissait au rendez-vous. Plusieurs catholiques – il est vrai peu connus – firent savoir qu'ils soutiendraient l'entreprise, désormais seul recours face au "travaillisme" gouvernemental.³⁰ Si les réactions de la presse furent assez mitigées (Doms, 1998, 100-106), plusieurs représentants de la fraction du monde catholique découragée par les récentes attitudes du PSC-CVP firent assez vite connaître leur adhésion au nouveau PLP. C'est ainsi que Charles Poswick,³¹ Louis-Marie Zurstrassen,³² Henri Nagelmackers³³ ou

28. René LEFEBVRE (1893-1976), ingénieur agronome, bourgmestre de Lamain (1921-1976), député (1936-1974) de Tournai-Ath-Mouscron, président du groupe libéral (1947-1954; 1961-1965), ministre de l'Agriculture (1945-1947; 1954-1958), ministre de l'Intérieur (1958-1961) et Vice-Premier ministre (1960-1961).

29. Selon l'édition du *Peuple* du 7-8/10/1961, Albert L'ALLEMAND (1916), président du Parti Social Indépendant-PSI aurait été condamné à des peines de prison et à l'interdiction de ses droits civils et politiques pour attentat à la pudeur et viols. Devant le scandale, L'Allemand dut renoncer à la vice-présidence qui lui était promise et ce fut le secrétaire général du PSI, le Montois Léon Hannotte, qui dut confirmer en catastrophe l'adhésion de la petite formation au PLP. (Doms, 1998, 93-96).

30. Outre la présence du président SNYERS d'ATTENHOVEN, l'on peut mentionner les noms de Léon-Marie STAVART (1934-1972), ancien président des Etudiants francophones de Louvain, docteur en droit et courtier en assurances; Raymond DELCORDE, député suppléant de Jean Evrard, qui fut trois ans plus tard battu lors du poll communal qui devait désigner les candidats schaarbeekois pour l'élection du 11 octobre 1964; Stany de BUCK van OVERSTRAETEN (1906-1999), courtier gantois, qui lut une déclaration "*au nom des catholiques flamands*".

31. Baron Charles POSWICK (1924-1994), docteur en droit, licencié en sciences politiques et diplomatiques, licencié en sciences commerciales et financières, agent de change. Collaborateur des Premiers ministres PSC-CVP Eyskens, Duvieusart et Pholien. Chef de cabinet adjoint des ministres de la Justice Pholien et du Bus de Warnaffe (1952-1954). Secrétaire du CEPSS (1954-1958). Président de la cantonale PSC de Gembloux et conseiller communal de Sauvenière depuis 1958.

32. Baron Louis ZURSTRASSEN (1892-1971), ingénieur industriel, sénateur PSC de l'arrondissement de Verviers (1946-1961), membre du Mouvement des Indépendants Chrétiens, propriétaire du journal *Le Courrier de Verviers*. Descendant d'une des plus prestigieuses familles d'industriels du textile du pays. Sur Zurstrassen, cf. (Koch, 1997, 391-392).

33. Henri NACKELMACKERS (1926-1978), administrateur de sociétés. Poswick, Zurstrassen et Nagelmackers et l'historien Jo Gérard avaient rendu public le 2 octobre 1961 un document, baptisé "manifeste des catholiques indépendants" qui relevait les "manquements" de la direction du PSC-CVP à l'égard de la fraction conservatrice du mouvement. Depuis plusieurs mois en froid avec la direction nationale, Poswick envoya un courrier reprenant les principales revendications des "catholiques indépendants" à Paul Vanden Boeynants, président du PSC-CVP, et à Omer Vanaudenhove. Si le premier

Joseph Moreau de Melen³⁴ souscrivirent dans les mois qui suivirent au programme de la formation centriste. Il semble par ailleurs qu'une délégation libérale ait rapidement été demander l'acquiescement de Malines.³⁵ Au reste, les nouveaux venus furent invités à siéger dans les instances nationales et locales du parti dans les mois qui suivirent et aucun incident significatif ne fut pour ainsi dire à déplorer.³⁶

En l'absence de sondages, on ne peut que difficilement évaluer l'impact de la naissance du Parti de la Liberté et du Progrès sur l'opinion; on peut toutefois faire remarquer que grâce à l'utilisation massive d'études de marketing ou de matériaux publicitaires, mais peut-être surtout en raison de l'impopularité profonde du cabinet PSC-PSB les adhésions se multiplièrent: c'est ainsi qu'on

répondit de manière distante et froide - les sociaux-chrétiens n'accepteraient pas de groupe de pression extérieur - le sénateur de Diest prit très largement en considération les vues des contestataires - qui rejoignaient, dans les domaines socio-économique et institutionnel, la ligne du nouveau PLP-PVV. Dans ces conditions, Charles Poswick, bientôt suivi de Zurstrassen et Nagelmackers, fit connaître son adhésion au nouveau rassemblement libéral le 25 octobre 1961. Documents disponibles à Gand, aux Archives Libérales néerlandophones (*Liberaal Archief*), dans le fond Vanaudenhove.

³⁴ Joseph MOREAU de MELEN (1912-1997), licencié en sciences chimiques, bourgmestre de Rosières-lez-Rixensart (1959-1977). Ancien président de la Fédération Nationale des Classes moyennes (1954-1956) et Vice-Président du Conseil Supérieur des Classes Moyennes (1954-1958). Le décès inopiné de Roger Motz en avril 1964 lui valut d'être désigné par le groupe PLP-PVV du Conseil provincial du Brabant comme Sénateur provincial, mandat qu'il occupa jusqu'au scrutin de mars 1974.

³⁵ Selon Gerard (1996, 96), le directeur de la *Dernière Heure* Maurice Brébart et lui-même auraient rencontré le Cardinal Van Roey afin de faire connaître à Malines les options pluralistes et tolérantes du nouveau parti. Ce témoignage est controversé: il semble plus vraisemblable que deux des principaux responsables du Centre Paul Hymans - c'est à dire Paul Rigô (1927) et Francis De Weerd (1929-1970) - accompagné de Brébart aient rencontré après la naissance du PLP un haut représentant de l'Archevêché. Cf. Témoignage de Paul Rigô, 26 janvier 1998 à l'auteur (Doms, 1998, 111-112).

³⁶ Une "affaire" locale ranima cependant les soupçons de la droite catholique quant à la sincère "déconfessionnalisation" du monde libéral. Marcel Amand, docteur en Philologie classique, ancien militant du PSC-CVP et du RN d'Evrard, vice-président de la fédération d'arrondissement du PLP de Tournai, publia le 25 novembre 1963 un communiqué dans lequel il affirmait que le PLP tournaisien continuait à obéir à des mots d'ordres émanant de "groupes occultes" (en d'autres termes, la Franc-Maçonnerie). Après sa démission de la formation pluraliste, Amand retrouva une vice-présidence d'arrondissement, mais pour le PSI d'Albert L'Allemand. Il fut à Tournai tête de liste d'un cartel PSI/Parti national aux communales d'octobre 1964. Pour plus de détails, cf. Balace (1994, 164) et Doms (1998, 117-118).

comptait 100.000 membres du parti à l'automne 1962, soit un taux d'adhésion deux fois supérieur à celui de l'ancien Parti libéral.³⁷ Une élection provinciale partielle sembla démontrer la sympathie de l'opinion à l'égard de la formation de Vanaudenhove: le 25 février 1962, le candidat PLP – un dénommé Gilbert Bossuyt – ne fut pas élu mais obtint 25% des suffrages exprimés dans une localité pourtant profondément catholique (CH du CRISP, 1962, 18-26). Il faut cependant nuancer l'idée suivant laquelle le PLP a pu atteindre immédiatement des milieux qui avaient souvent été hostiles au Parti libéral. La lecture de la *Libre Belgique* et, symétriquement, du *Peuple* est fort instructive à cet égard: pour le quotidien conservateur, le PLP restait à bien des égards fidèle à l'anticléricalisme traditionnel et refusait de prendre en considération les légitimes revendications du monde catholique. A gauche, on ne faisait pas non plus preuve d'une grande considération envers la formation pluraliste: pour le quotidien officiel du PSB, le Parti de la Liberté et du Progrès se faisait régulièrement l'avocat d'un libéralisme archaïque, manchesterien et antisocial (Doms, 1998, 125-141); ces critiques étaient d'ailleurs parfois relayées au sein même du parti par son aile "gauche".³⁸

Dans le système belge de représentation proportionnelle, la question des regroupements électoraux et des futures alliances gouvernementales n'intervient jamais en principe avant le scrutin, comme c'est le cas dans les systèmes à dominante majoritaire. Même si le PLP obtenait un franc succès au niveau national et accédait à un nombre de parlementaires jamais atteint par le mouvement libéral depuis 1919, il ne pouvait en aucun cas espérer gouverner seul. Avec quel partenaire reviendrait-il au pouvoir? Selon le té-moignage de J. Van Offelen, très proche du président du PLP durant ces années d'opposition, le choix de Vanaudenhove ne fut jamais douteux: la nouvelle configuration politique ne lui permettait plus de concevoir d'autre coalition possible qu'une

³⁷ Cf. J. FRANCIS, *Naples au baiser de feu*, dans *Pourquoi Pas*, 31 août 1962, n°2283, p. 39.

³⁸ Un exemple éclairant. Le jeune Serge MOUREAUX (1934), fils de l'ancien ministre de l'Instruction publique et avocat près la Cour d'appel, tenta durant plusieurs années de sensibiliser ses amis politiques à un libéralisme plus "progressiste". En mai 1961, jeune délégué des Jeunesses libérales au Congrès qui vit l'élection de Vanaudenhove, il avait déjà regretté l'orientation "à droite" du PL. Cinq mois plus tard, il expliquait dans une lettre au président de la Fédération libérale de Bruxelles Joseph De Grauw qu'il ne pouvait décemment envisager d'adhérer au Parti de la Liberté et du Progrès, tant il était affligé par le "spectacle barnumesque et le triste racolage des débris fascistes et des aigris de la décolonisation (...). Très vite, affirmait-il, il fera irrespirable pour tous ceux qui ont adhéré jadis au Parti libéral en ayant dans un coin de leur tête 'une certaine idée de l'Homme'." En fait, M. Moureaux ne quitta la famille libérale qu'en 1976, lorsqu'il rejoindra le FDF.

Cf. (Doms, 1998, 60) et document aimablement communiqué à l'auteur par M. J. Tordoir, *Archives Libérales Francophones du Centre Paul Hymans*.

bipartite PSC-CVP/libérale.³⁹ Le PLP-PVV devait de préférence concentrer son tir sur le Parti Socialiste, afin d'affaiblir indirectement le futur allié PSC-CVP, à qui les parlementaires libéraux reprochaient d'être en permanence dominés par la gauche. Un risque imprévisible existait cependant: l'importance du recul prévisible des sociaux-chrétiens pouvait rendre précaire et éventuellement impossible la mise sur pied d'une combinaison PSC-PLP. Paradoxalement, si les vainqueurs du scrutin du printemps 1965 étaient le PSB et le PLP, ne pouvait-on pas imaginer que les deux partis antagonistes soient obligés d'unir leurs destinées au niveau gouvernemental, en raison de la "balkanisation" du paysage politique et d'un trop grave revers essuyé par le parti confessionnel? Telle pouvait être la conséquence paradoxale d'une campagne anti-socialiste ayant par trop affaibli le PSC. Cette hypothèse d'une première participation gouvernementale du PLP en tête-à-tête forcé avec les socialistes constitua la grande hantise des libéraux durant la législature "travailliste": une telle alliance contre-nature aurait sans aucun doute profondément dénaturé le sens de l'élargissement libéral (Van Offelen, 1987, 209-211).

On le comprend aisément, les libéraux souhaitaient éviter toute collaboration avec les socialistes afin précisément de démontrer leur bonne foi aux "catholiques ralliés". Pourtant, la *Libre Belgique*, favorable à un regroupement au centre-droit, spécula assez rapidement sur l'éventualité d'une nouvelle coalition "anticléricale": son chroniqueur parlementaire écrivait ainsi à la fin de l'année 1963 que

*"si le PSC sort trop affaibli du prochain scrutin, le pouvoir ira inmanquablement à une coalition des gauches.⁴⁰ Alors les socialistes ne rencontreront plus aucun frein dans leur lutte contre la propriété, la famille et l'école libre. Et le PLP, une fois passé le cap des élections et casé ses ministrables, reviendra à la vieille tradition du libéralisme anticatholique, médiocre bureau de placement sans doctrine et sans âme."*⁴¹

Dans la perspective du scrutin de l'année suivante, Vanaudenhove fut interrogé au printemps 1964 par le quotidien conservateur, afin de déterminer quelle sera la position du PLP dans le cas où le nombre de parlementaires

³⁹. Les chercheurs du CRISP notaient dès octobre 1961 que "les positions prises par les dirigeants du PLP tant dans le domaine économique que dans le domaine proprement politique excluent à moyenne échéance toute possibilité de collaboration avec le PSB. Le PSC se trouve de ce fait l'élément obligé de toute coalition gouvernementale. L' 'usure' et l'impopularité relative inhérentes à l'exercice du pouvoir risquent donc de défavoriser le PSC dans les prochains mois." (CH du CRISP, 1961, 15).

⁴⁰. Notons au passage que le quotidien utilise toujours explicitement l'appellation traditionnelle de "gauche libérale" pour qualifier le PLP.

⁴¹. *La Libre Belgique*, 28 octobre 1963, p. 2.

chrétiens et libéraux susceptibles de soutenir un gouvernement de centre-droit s'avérerait insuffisant.⁴² Vanaudenhove répondit avec force que le parti centriste ne participerait en aucun cas à un gouvernement qui continuerait la politique de l'équipe Lefèvre. Cela revenait implicitement à exclure une alliance avec le PSB. La *Libre* se risqua cependant à un pronostic: on pouvait supposer qu'à la Chambre le PLP double au maximum ses effectifs et que le PSC perde 10 à 20 sièges. La Chambre serait ainsi composée de 75 socialistes, 75 à 80 PSC, 35 à 40 PLP, 10 à 12 Volksunie et 10 communistes. En toute hypothèse, le gouvernement "VandenBoeyHove"⁴³ ne disposerait que d'une majorité étroite. Or, il n'était pas inconcevable selon le quotidien conservateur que quelques députés démocrates-chrétiens "excités peut-être en sous-main par M. Lefèvre" ou certains nouveaux venus du PLP issus des partis indépendants ne votent contre cette combinaison...

Si chaque observateur comprenait que le PLP-PVV souhaitait objectivement une reconduction de l'alliance PSC-PSB afin de mettre à profit une nouvelle période d'opposition de quatre ans pour renforcer sa cohésion et attirer à lui de nouvelles couches d'indépendants déçus par les Sociaux-Chrétiens, on pouvait penser *a priori* que la direction du PSC-CVP refuserait une nouvelle alliance avec les socialistes en cas de grave échec électoral. Pour le chroniqueur de la *Libre*, ce retrait inattendu dans l'opposition permettrait alors au PLP-PVV, vainqueur des élections, de revenir au gouvernement... avec le PSB, devenu en raison du recul social-chrétien le premier parti du pays. Achille Van Acker deviendrait à nouveau Premier ministre, comme en 1945-1946 et 1954-1958. Le journal s'aventurait même à donner la liste des libéraux candidats à un portefeuille ministériel: c'est ainsi que l'Intérieur serait vraisemblablement attribué à Hermann Vanderpoorten,⁴⁴ les Affaires économiques à Jacques Van Offelen, la Défense nationale à Norbert Hougardy,⁴⁵ les Finances à Willy De Clercq, la Justice à Emile-Edgar Jeunehomme,⁴⁶ les Affaires cultu-

⁴² *Physiologie du PLP. IV., dans La Libre Belgique*, 9-10 mai 1964, p. 1-2.

⁴³ C'est à partir de la contraction de "Vanden Boeynants" et "Vanaudenhove" que les commentateurs politiques prirent l'habitude de baptiser à partir du printemps 1962 le futur cabinet chrétien-libéral.

⁴⁴ Hermann VANDERPOORTEN (1922-1984), avocat, député (1961-1965), puis sénateur (1965-1984), bourgmestre de Lierre (1983-1984), était à l'époque président de l'Association libérale flamande, le *Liberaal Vlaams Verbond* (1957-1966; 1969-1973).

⁴⁵ Norbert HOUGARDY (1909-1985), licencié en sciences commerciales, ancien représentant officiel du Parti libéral au sein du Front de l'Indépendance durant l'Occupation, sénateur de Bruxelles (1956-1977), vice-président national du PLP-PVV (1963-1969).

⁴⁶ Emile-Edgar JEUNEHOMME (1924), avocat, député de Liège (1958-1977), sénateur (1977-1979), secrétaire général adjoint (1961-1966) puis Vice-Président du PLP (1969-1971), président du PLP wallon (1971-1972), Président du Conseil de la Communauté française (1972).

relles à Michel Toussaint et l'Agriculture à Jean Picron.⁴⁷ De son côté, Vanaudenhove se verrait confier la vice-présidence du Conseil,⁴⁸ tandis que Maurice Destenay⁴⁹ (re)deviendrait président du parti. Par ailleurs, le "rallié" Joseph Moreau de Melen accepterait vraisemblablement sans grande réticence le portefeuille des Classes moyennes. Le fossé séparant les programmes pouvait être comblé assez aisément puisque le PLP avait adopté dans une large mesure "un programme de centre-gauche (pouvant) être accommodé à la sauce socialiste ou sociale-chrétienne". La constitution d'un gouvernement Van Acker-Vanaudenhove entraînerait naturellement dans les franges des deux partis déceptions et colère. Du côté PLP, la désillusion serait grande parmi les électeurs nouveaux, et tout particulièrement parmi les catholiques qui avaient rallié souvent, par dépit le nouveau parti. Chez les socialistes, le président de la Chambre des Représentants n'avait manifestement plus la "cote d'amour", en raison de son pragmatisme et de son indépendance d'esprit. Cependant, il n'était guère douteux pour la *Libre Belgique* qu'une collaboration ministérielle entre le PSB-BSP et le PLP-PVV aurait lieu tôt ou tard. Du côté socialiste comme du côté libéral, la direction comme les militants approuveraient "sans grandes difficultés et à mains levées" l'accord gouvernemental.⁵⁰

On comprend aisément les buts transparents du quotidien: démontrer que le PLP n'était rien d'autre qu'un parti libéral vaguement rénové, qui pouvait au lendemain d'élections victorieuses entamer sans états d'âme une collaboration imprévue avec son principal concurrent idéologique - celui-là même qu'il n'avait cessé de combattre pendant quatre ans. En prévision des échéances électorales, les lecteurs de la *Libre Belgique*, même si la gestion du cabinet PSC-PSB les avaient considérablement déçus, ne pouvaient en aucun cas risquer de déforer la position sociale-chrétienne et étaient invités en conséquence à serrer à nouveau les rangs autour du parti confessionnel - comme ils l'avaient fait au moment de la Question royale et de la Guerre scolaire.⁵¹

47. Jean Félicien PICRON (1922), ingénieur agronome, bourgmestre de Ormegnies et conseiller provincial du Hainaut, député (1958-1971).

48. Le journal catholique semble avoir ignoré que Vanaudenhove entendait demeurer président du PLP et ne pas briguer un nouveau mandat ministériel. A l'occasion d'un voyage en Asie en 1962, il s'était confié à ce sujet à l'ancien ministre du Commerce extérieur du gouvernement Eyskens. (Van Offelen, 1987, 222-223).

49. Maurice DESTENAY (1900-1973), instituteur, conseiller communal, échevin (1953) puis bourgmestre (1963) de Liège. Député de cette ville (1949-1965). Président du Parti libéral (1954-1958) Ministre d'Etat.

50. *Physiologie du PLP, op. cit.*

51. A nouveau, la *Libre Belgique* revint à la charge quelques semaines avant les élections communales. Elle attira l'attention de ces lecteurs sur l'existence de cartels PSB-PLP dans la province du Luxembourg (communes de Musson, Saint-Léger, Ethe, Saint-Mard, Meix

Si une élection provinciale partielle en février 1962 avait démontré l'effet attractif qu'exerçait le PLP sur une fraction croissante de l'opinion, le nouveau parti n'avait cependant plus affronté l'électeur depuis cette date. Les dirigeants espéraient que le scrutin municipal serait la reproduction – à une échelle infiniment plus vaste – du succès enregistré à Furnes-Nieuport. Encore fallait-il créer les conditions de cette percée. Si la rue de Naples et l'ensemble des parlementaires PLP étaient largement satisfaits de l'élargissement, on pouvait craindre que certaines associations locales refusent de manière plus ou moins voilée d'accueillir des catholiques sur les listes qui seraient soumises à l'électeur le 11 octobre 1964. Afin de placer lesdites sections devant leurs responsabilités, une commission présidée par René Lefebvre proposa lors du congrès PLP d'Ostende des 3, 4 et 5 mai 1963 d'importantes modifications statutaires. Désormais, l'approbation des listes devait être soumise au bureau national du PLP. En outre, en raison de l'importance des prochaines élections, le Comité de direction du parti se voyait octroyer le pouvoir de refuser à la majorité des deux tiers présents une liste où

“une représentation équitable ne serait pas assurée aux différentes tendances qui se sont rencontrées au sein du PLP.”

Plus spécifiquement en ce qui concernait les échéances locales, le bureau du parti rappela qu'il était indispensable que figurent en ordre utile des personnalités nouvelles ayant adhéré au PLP (CH du CRISP, 1964, 13-14).

Examinons un instant les résultats en Wallonie (Doms, 1998, 150). Une percée significative fut réalisée, témoignant du décrochage d'une partie traditionnelle du PSC: d'anciens membres de ce parti, tel Jean Defraigne⁵² à Liège, obtinrent un nombre important de voix de préférence. Toujours dans la province de Liège, on assista à l'élection des bourgmestres PLP Philippart⁵³

devant-Virton, Gerouville et Neufchâteau). Selon le chroniqueur, *“les exorcismes de M. Vanaudenhove n'(avaient) pas chassé le Malin de tous les coeurs libéraux”* ... Cf. *La Libre Belgique*, 15 septembre et 6 octobre 1964, p. 2.

⁵² Jean DEFRAIGNE (1929), avocat au barreau de Liège, avait dès sa prime jeunesse milité au PSC: il avait été président de la section de Boirs, sa commune natale, à l'âge de dix-sept ans! Militant actif jusqu'en 1950, il resta social-chrétien jusqu'en 1957/1958. Il est intéressant de noter qu'il adhéra au Parti libéral en novembre 1960, soit avant la création du PLP. Au Congrès d'Ostende consacré aux Indépendants et aux Classes moyennes (3-4 mai 1963), il avait été rapporteur de la commission “sécurité sociale”. Renseignements aimablement communiqués par M. Jean Defraigne par courrier adressé à l'auteur en date du 25 février 1998.

⁵³ Bruno Joseph PHILIPPART (1929), docteur en droit, deviendra député en mai 1965.

à Stavelot et Gillet⁵⁴ à la Reid-lez-Spa. Significatif également fut le succès de catholiques pratiquants dans la province du Luxembourg, traditionnellement acquise au PSC: Marie-Thérèse Godinache-Lambert⁵⁵ à Marche-en-Fammene, Léon Reuter⁵⁶ et Jean Goffinet⁵⁷ à Arlon avaient vu leurs votes de préférence gonfler. Mais l'appréciation des résultats demande à être nuancée car beaucoup de libéraux avaient accepté d'être élus non sur une liste PLP, mais au nom des sacro-saints "Interêts communaux": ainsi en fut-il des élections des mayeurs Joseph Moreau de Melen à Rosières-Saint-André et Jean-Florian Collin⁵⁸ à Faulx-les-Tombes. Cependant, l'ouverture philosophique semblait avoir payé, et l'on pouvait légitimement penser que les dividendes que pourraient en recueillir les dirigeants du PLP seraient au moins aussi importants aux élections législatives. Il convient de relever la jeunesse de nombreux nouveaux mandataires.

Le célèbre dessin de couverture de l'édition du 16 octobre 1964 du *Pourquoi Pas* représentait Vanaudenhove recouvert tel un Empereur romain des lauriers de la victoire. Au niveau national, les résultats électoraux recueillis dans les 41 villes de plus de 30000 habitants et les chefs-lieux des provinces indiquaient une perte PSC-CVP de 12% par rapport à 1958, un recul PSB-BSP de 4,5% et un gain libéral de 8,5%. Les listes sociales-chrétiennes avaient obtenu la confiance de 33,5% des électeurs, celles du PSB-BSP 35% tandis que le PLP-PVV montait à 21,5%.⁵⁹

^{54.} Jean Pierre GILLET (1918), agriculteur, bourgmestre de La Reid (1961-1976) puis de Theux (1976-1988), sera élu sénateur en juin 1965, et demeura à la Chambre haute jusqu'en 1987.

^{55.} Marie-Thérèse GODINACHE-LAMBERT (1926), régente en sciences agricoles, fut conseillère communale de Tohogne et Marche-en-Famenne. Elle sera également sénatrice de ce dernier arrondissement (1971-1977; 1981-1985).

^{56.} Léon REUTER (1901-1979), ingénieur agronome et administrateur de sociétés. Sénateur suppléant en mai 1965, il entra à la Haute Assemblée après le décès de Germain Gilson en septembre 1965.

^{57.} Jean GOFFINET (1929), avocat, futur bourgmestre d'Arlon (1977), conseiller provincial du Luxembourg. Il présidera plus tard la Fédération des Mutualités libérales du Luxembourg et la fédération PRL du Luxembourg.

^{58.} Jean-Florian COLLIN (1904-1985), architecte, président du Mouvement pour les Etats-Unis d'Europe et administrateur de la société ETRIMO, président du Comité national d'Action et de Coordination du PLP-PVV de 1962 à 1969.

^{59.} Chiffres cités par L. COLLARD, *Le bluff PLP et la réalité*, dans *Le Peuple*, 16 octobre 1964, p. 1.

2. LES DEUX "AFFAIRES" DE NAMUR

2.1. Division des sociaux-chrétiens namurois et émergence d'une majorité alternative.

Chaque observateur l'avait bien compris: la raison essentielle de l'importante victoire du PLP à Bruxelles et en Wallonie était due au départ massif d'électeurs votant traditionnellement social-chrétien vers la formation pluraliste. Les responsables francophones du PSC étaient bien conscients du fait qu'un nouveau déplacement de voix de cette ampleur à l'occasion des élections législatives serait de nature à déforcer singulièrement la position du parti chrétien, l'empêchant – peut-être – de participer à une nouvelle coalition gouvernementale. Heureusement pour les dirigeants sociaux-chrétiens, deux "incidents" successifs se produisirent, à l'occasion de la constitution du collège échevinal de Namur et en préparation des élections provinciales. La presse catholique allait abondamment relayer ces deux péripéties "politiciennes" durant l'hiver 1964-1965. Complètement tombée dans l'oubli aujourd'hui,⁶⁰ cette double "affaire de Namur" mérite – croyons-nous – d'être évoquée durant les quelques pages qui vont suivre.⁶¹

Quelques heures à peine après le scrutin communal, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1964, un protocole d'alliance communale fut signé entre les sections namuroises du PSC et du PLP. Depuis des mois, les deux groupes communaux namurois avaient entamé des négociations en vue de collaborer ensemble, mais les réticences PLP s'expliquaient par l'obstination d'Albert Servais,⁶² conseiller communal PSC qui désirait obtenir, à défaut du mayorat, le premier échevinat. La section namuroise du Parti de la Liberté et du Progrès s'était toujours opposée à ce que cette importante figure locale accédât à l'exécutif communal. Afin de faciliter les négociations, le groupe PSC accepta de "sacrifier" Servais: celui-ci s'engageait à ne solliciter en définitive aucun mandat au sein de l'exécutif local. Le lendemain matin cependant, Michel Toussaint,

⁶⁰. A notre connaissance, le seul travail où il est fait très brièvement allusion à l'affaire namuroise est la notice consacrée à M. Toussaint dans (Gaus, 1989, 1082). Nous avons eu un bref entretien téléphonique avec l'ancien vice-président du PLP-PVV le 9 décembre 1997, mais le ministre d'Etat a souhaité ne pas s'exprimer sur l'époque étudiée ici. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, la majorité des documents inédits analysés ici provient d'une chemise intitulée *Affaire de Namur* contenue dans les *Documents divers du PLP* conservés aux Archives Libérales francophones du Centre Paul Hymans.

⁶¹. Sur la chronologie des événements, cf. G. GUILMIN, *Le film des événements*, dans le numéro spécial de *Demain-politique* consacré à l'affaire de Namur, mars 1965, p. 12 et 13.

⁶². Albert SERVAIS (1915), député de l'arrondissement de Namur (1958-1965) fut finalement échevin de Namur entre 1972 et 1988.

conseiller depuis 1958, démissionnait pour marquer son désaccord devant la conclusion de l'alliance chrétienne-libérale; il estimait en effet que le groupe PLP n'avait obtenu aucune garantie quant à un retrait effectif de Servais.⁶³ Il fut remplacé par son suppléant Mosselman.

Rappelons que Michel Toussaint (1922) n'était pas le "premier venu" au sein du monde libéral belge: cet avocat était depuis 1957 président de la fédération PL/PLP de Namur et avait accédé à l'une des vice-présidences nationales du PL/PLP après l'élection de Vanaudenhove. Surtout, il présidait le bureau de l'Entente wallonne PLP⁶⁴ depuis 1958. Agé de quarante-deux ans au moment des faits, il apparaissait comme une des étoiles montantes du Parti libéral rénové. Michel Toussaint avait succédé à Jean Materne⁶⁵ comme sénateur provincial le 14 février 1963. Quelques années plus tard, Toussaint deviendrait par ailleurs le seul libéral namurois à accéder à des fonctions ministérielles. C'est dire si son refus d'entériner l'accord PSC-PLP revêtait une grande importance au sein de la cité mosane.

Le sénateur avait-il des informations lui permettant de savoir avant ses amis politiques que Servais se présenterait malgré tout? Toujours fut-il que le 24 novembre suivant, l'Association communale PSC proposa Servais comme candidat-échevin, décision confirmée le 1er décembre par le groupe social-chrétien siégeant à l'Hôtel de ville. Le groupe PLP délibéra sur ce fait nouveau le 26 novembre, et une réunion entre libéraux et chrétiens fut organisée le 4 décembre en fin d'après-midi, au cours de laquelle les conseillers Ledoux, Mosselman et Delooz représentaient les premiers, tandis que le candidat-bourgmestre E. Lebrun et Servais défendaient les intérêts du PSC. Une fissure

⁶³. Toussaint expliqua quelques semaines plus tard que "La conclusion du premier accord avec le PSC (lui avait valu) une cinquantaine de lettres émanant d'électeurs namurois et la visite d'un chrétien rallié au PLP depuis peu. Tous étaient unanimes: 'nous n'avons pas voté PLP pour que celui-ci ramène les sociaux-chrétiens à la maison communale!' Quant aux libéraux de toujours, ajoutait-il, ils rappelaient les quarante-trois années d'opposition au social-christianisme. L'alliance avec le PSC - sur le plan interne du PLP - était beaucoup plus périlleuse que l'alliance avec M. Pieltain et les socialistes." Cf. *Un triple bock avec MM. Michel Toussaint, Charles Poswick, René Close*, dans *Pourquoi Pas*, 15 janvier 1965, n°2407, p. 49-54.

⁶⁴. L'Entente Libérale Wallonne fut fondée le 27 juin 1937 par Jean Materne, Jean Rey et René Dupriez. Elle dénonça avant-guerre la politique neutraliste du gouvernement belge et se rallia d'emblée aux thèses fédéralistes. Mais l'exaltation par le PLP-PVV de l'unité belge l'obligea à modérer ses revendications au début des années soixante. L'ELW cessera ces activités en 1970, quelques mois avant la naissance du PLP wallon.

⁶⁵. Jean MATERNE (1889-1964), industriel, conseiller provincial de Namur (1929-1945), président du Conseil provincial (1936-1945), conseiller communal (1926), puis bourgmestre de Jambes (1933). Sénateur provincial (1954-1963).

apparut dans le bloc PLP lorsque Jean-Marie Ledoux,⁶⁶ le benjamin des conseillers libéraux, se déclara prêt à accepter la candidature de Servais, au contraire de Delooz et Mosselman, farouchement opposés à pareille manœuvre. Vers 20 h, le comité PLP déclara inacceptable la candidature Servais, et fit connaître sa volonté d'entamer des négociations avec les socialistes et le "groupe Pieltain" afin de former une nouvelle majorité communale.

Il faut ici rappeler pour la clareté de l'exposé que le PSC, qui disposait à Namur d'une majorité absolue au Conseil communal depuis 1921,⁶⁷ avait éclaté en deux blocs: le premier, qui représentait officiellement les élus sociaux-chrétiens, s'était uni autour de Servais, et comptait le présenter comme candidat-bourgmestre. Au contraire, le groupe "Renovation namuroise", dont le chef de file était le bourgmestre faisant fonction Fernand Pieltain⁶⁸ – successeur intérimaire du vieux mayor Huart⁶⁹ quinze mois plus tôt – refusait que Servais – à la tête d'un véritable "clan" selon ses adversaires politiques – accède au mayorat. Les électeurs avaient départagé les deux tendances du PSC au soir du 11 octobre: Pieltain obtenait 3061 voix de préférence, alors que son rival Servais avait été préféré par "seulement" 999 électeurs. Le PSC "officiel" perdait au soir du 11 octobre quatre sièges (9), tandis que Rénovation namuroise en gagnait cinq; le PLP obtenait un représentant supplémentaire (3), et le PSB perdait un tiers de ses effectifs (4).⁷⁰

^{66.} Jean-Marie LEDOUX (1939-1998), ingénieur civil, élu pour la première fois conseiller communal le 11 octobre 1964, demeura dans les rangs du groupe namurois PLP/PLPW/PRLW puis PRL jusqu'au 1er janvier 1995. Il fut élu conseiller provincial le 31 mars 1968, accéda à la présidence du Conseil provincial le 18 octobre 1985 et devint député permanent en charge des Finances le 13 juin 1995. Curieusement, il fut un des principaux artisans du changement de majorité provinciale, qui aboutit à la relégation du PSC dans l'opposition et à un "mariage" PRL-PS. Trente-trois ans plus tard, M. Ledoux revint sur le devant de l'actualité, puisqu'il fut cité à comparaître le 20 janvier 1998 devant la 45e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles pour consommation, usage en groupe et détention de stupéfiants. Il dut renoncer à tous ses mandats et fut exclu du PRL le 16 février suivant. L'ancien député permanent décéda à son domicile le 2 juillet de la même année. Cf. *Le Soir*, 21 janvier, 17 février et 3 juillet 1998.

^{67.} Répartition des sièges au sein du Conseil communal aux élections de 1946, 1952 et 1958: PSC: 13-11-13; PSB: 6-8-6; Parti libéral: 1-2-2. Cf. *L'Affaire de Namur*, numéro spécial de *Demain politique*, op. cit., p. 15.

^{68.} Fernand PIELTAIN (1893 -?), ancien bâtonnier du barreau de Namur, était surtout connu dans le Namurois pour ses travaux d'histoire et d'archéologie locales.

^{69.} Baron Louis HUART (1880-1964), docteur en droit, ancien bâtonnier de Namur, président honoraire du Conseil provincial, député (1932-1946) puis sénateur PSC (1946-1958), bourgmestre de Namur (1931-1963).

^{70.} Mandataires PSC: Servais, Lebrun, Janonet, Dussart, Lazaron, Thielsen, Dieudonné, Pigneur, Delahaut; Mandataires "Rénovation namuroise": Pieltain, Barzin, Oger, L'Hoste, Mme Miserez; Mandataires PSB: Close, Goffinet, Denison, Mme Genot; Mandataires PLP: Toussaint, Delooz, Ledoux.

Mathématiquement, et en faisant abstraction de l'allergie réciproque que pouvaient éprouver libéraux et socialistes, une très courte majorité alternative était possible, qui rejeterait Servais et les sociaux-chrétiens officiels dans l'opposition (5 + 3 + 4, soit 12 voix sur 21). Ce fut cette formule qui fut adoptée le 5 décembre à 16 h, et définitivement ratifiée par les représentants des différentes parties le surlendemain à 20 h. Cette formule d'Interêts communaux présentait l'avantage d'assurer un équilibre confessionnel parfait: six conseillers faisaient profession d'agnosticisme (les quatre socialistes, Toussaint et Ledoux) alors que les six autres étaient catholiques (les cinq RN et le PLP Delooz). Element important et qui allait peser lourd, Toussaint, qui avait initialement abandonné son mandat à Mosselman, revint sur sa décision et accepta le premier échevinat.

Le lendemain, l'assemblée générale du PLP namurois fut invitée à approuver la convention signée entre Toussaint, Pieltain et le socialiste René Close.⁷¹ A cette occasion, Jean-Marie Ledoux, appuyé par Georges Meuleman,⁷² manifesta une fois encore son refus de rompre l'alliance escomptée depuis des mois avec le PSC: il rappela qu'il était parvenu à obtenir le désistement de Servais le samedi à 17 h, en évoquant devant l'intéressé le danger grandissant pour les sociaux-chrétiens de perdre tous leurs mandats scabinaux. Tout au contraire, l'accord de majorité PLP-PSB-Pieltain séparait les libéraux de leurs alliés naturels et faisait surtout la part belle aux socialistes. En effet, deux échevinats importants devaient revenir aux mandataires PSB, alors qu'au soir des élections ceux-ci s'attendaient à rester dans l'opposition; par ailleurs, ils ne réclamaient originellement rien de plus en cas de participation qu'un unique échevinat, et peut-être même la seule présidence de la Commission d'Assistance Publique. Plus fondamentalement, le véritable bourgmestre de Namur ne serait pas Pieltain, mais le conseiller communal socialiste René Close,

"dont le marxisme et le sectarisme philosophique est (sic) d'autant plus dangereux qu'il se dissimule derrière un commerce jovial et une vie de famille bourgeoise et rassurante".

⁷¹. René CLOSE (1918-1977) fut par la suite gouverneur de la province de Namur (1968-1977).

⁷². Ledoux avait envoyé à tous les membres de l'Association PLP de Namur une lettre ouverte, dans laquelle on pouvait notamment lire: "(...) L'alliance avec les socialistes est inadmissible pour moi, comme pour vous, membres actifs du PLP. Le Parti socialiste veut notre disparition et le démontre constamment par son attitude résolument adverse de l'initiative privée. Namur et ses électeurs sont farouchement opposés à vivre une expérience socialiste qui coûtera très cher aux finances et à la liberté de nos concitoyens. Le PLP paiera aux prochaines élections cette alliance impensable dans la situation politique actuelle et dont les répercussions ébranleront la province entière. Je combattrai, fidèle aux idées du PLP, pour empêcher notre Parti de se saborder et de se condamner aux yeux des chrétiens et des partisans de la libre entreprise. C'est une question de vie ou de mort pour notre classe sociale." Cf. ALF, Documents divers. Affaire de Namur.

Il ne trouverait pour s'opposer à ses vues qu'un administrateur peu consciencieux – Pieltain – et un échevin largement occupé par des mandats nationaux d'une tout autre importance – le lecteur aura reconnu Toussaint. Les mains libres, Close se consacrerait à son vieux rêve: "mettre Namur à l'heure socialiste" Par ailleurs, les électeurs chrétiens du PLP pourraient à bon droit considérer l'accord tripartite comme une manoeuvre de la gauche anticléricale du parti, cautionnée par le chrétien Philippe Delooz, connu comme étant un "homme-lige" de Michel Toussaint.⁷³ Enfin, les candidats libéraux dits "d'ouverture" hésiteraient à combattre en mai dans les rangs d'un parti qui avait "montré à la province entière son sectarisme et son anti-cléricalisme" ⁷⁴ six mois plus tôt. Ledoux ne parvint cependant pas à convaincre l'Assemblée: les militants PLP approuvèrent à une écrasante majorité – 131 voix pour, 15 voix contre et 4 abstentions – la ratification de l'accord tripartite signé deux jours plus tôt.⁷⁵ Dès lors, les jeux semblaient faits. Le quotidien catholique *Vers l'Avenir* espéra durant les semaines suivantes qu'un accord de dernière minute intervienne entre les deux groupes sociaux-chrétiens afin de barrer la route aux "gauches".⁷⁶ Le groupe PSC officiel fit savoir quant à lui qu'il soutiendrait désormais la candidature de Fernand Pieltain: cette concession devait forcer le bourgmestre faisant fonction à laisser en rade ses alliés PSB et PLP afin que Namur la catholique continue d'être gouvernée par la même majorité que celle qui présidait à ses destinées depuis plus de quarante ans.⁷⁷ Rien n'y fit cependant et le 15 janvier 1965, le Conseil communal approuva la formule des "Intérêts communaux": Pieltain devint officiellement bourgmestre,

⁷³. Ajoutons que selon Ledoux et la presse catholique, une cantonale "fantôme" des Jeunesses pour la Liberté et le Progrès-JPLP de Namur approuva sans réserve l'accord PSB-RN-PLP et la rupture de la coalition provinciale. Cette cantonale ne se composait pourtant que d'un seul membre, Jacques Liesse, proche selon ses détracteurs de M. Toussaint. Cf. *Alliance honteuse du PLP et des socialistes à la province de Namur*, dans *Vers l'Avenir*, 4 janvier 1965, p. 3.

⁷⁴. ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*.

⁷⁵. L'ambiance de cette assemblée nous est connue grâce au rapport adressé par Ledoux à Vanaudenhove le 5 janvier 1965: il semble que de nombreux membres et candidats PLP aient choisi à cette occasion de rendre public leur désaccord vis-à-vis de l'accord tripartite et de démissionner en conséquence. Par ailleurs, Michel Toussaint aurait présenté devant l'Assemblée générale l'accord RN-PLP-PSB comme préparatoire au ralliement du groupe Pieltain au PLP pour les élections législatives: c'est ainsi que Fernand Pieltain devait obtenir la deuxième place sur la liste PLP pour le Sénat et que plusieurs dissidents PSC figureraient sur les listes provinciales. Toutefois, Pieltain ne se présenta pas sur les listes libérales lors du scrutin du printemps suivant. Cf. ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*.

⁷⁶. *Pour préserver l'hôtel de ville de la domination des gauches. Regroupement des forces chrétiennes*, dans *Vers l'Avenir*, 6 janvier 1965, p. 3.

⁷⁷. *Avant que l'irréparable ne soit accompli. Un abandon qui n'aurait plus aucune excuse*, dans *Vers l'Avenir*, 15 janvier 1965, p. 3.

Toussaint accéda au Premier Echevinat, Close au Deuxième, tandis que le libéral Delooz et le socialiste Goffinet entraient eux aussi au Collège.⁷⁸ Un cinquième échevinat devait, quant à lui, être attribué à "Rénovation namuroise".

2.2. La querelle s'étend à la majorité provinciale: qui reléguera le premier son partenaire dans l'opposition?

Revenons un mois plus tôt. A la suite de la conclusion de l'accord RN-PSB-PLP, des rumeurs persistantes commencèrent à circuler qui évoquaient la possibilité que se réservaient les fédérations provinciales PSC de rompre unilatéralement l'accord provincial signé avec les libéraux le 3 mars 1961 et confirmé le 7 mars 1963.⁷⁹ En éjectant ceux-ci de la députation permanente et en s'alliant avec les socialistes, le PSC n'aurait fait en définitive que rendre au PLP la monnaie de sa pièce. Le 5 décembre, Raymond Materne contacta les députés permanents PSC afin précisément de sonder leurs intentions. Deux jours plus tard, René Close avoua à Toussaint qu'il avait été effectivement contacté par des sociaux-chrétiens afin de favoriser le renvoi du Parti de la Liberté et du Progrès dans l'opposition. Le lendemain, dans la salle des pas perdus du Sénat, Joseph Delcroix,⁸⁰ pria Michel Toussaint, en présence de Joseph Moreau de Melen, de renoncer sans tarder à constituer une majorité PLP-PSB-Rénovation namuroise à la commune. Delcroix confia par ailleurs

⁷⁸. *Au Conseil communal de Namur, grâce à l'appui du groupe Pieltain, socialistes et libéraux se partagent les quatre échevinats*, dans *Vers l'Avenir*, 16-17 janvier 1965, p. 3. On notera que durant plusieurs jours, le quotidien catholique mena la lutte contre M. Toussaint sur un terrain inattendu: il lui fut reproché de n'habiter Namur qu'à titre professionnel, alors que sa résidence principale se trouvait à Jambes... cf. *Petites nouvelles libérales. Des ménagements et un déménagement*, dans *Vers l'Avenir*, 20 janvier 1965, p. 3.

⁷⁹. Rappelons que la coalition provinciale socialiste-libérale mise sur pied en 1958 avait éclaté à la suite d'un désaccord entre les deux partis quant à la création d'une intercommunale d'électricité. La députation permanente formée trois ans plus tard comprenait quatre sociaux-chrétiens (L. Wauthier, G. Delvaux, R. Famul, A. Humblet) et deux libéraux (G. Guilmin, C. Luc). Le PSC disposait au Conseil provincial de 27 sièges, le PL de 8; l'opposition socialiste comptait 25 conseillers. (Humblet, 1994, 56-57).

⁸⁰. Joseph DELCROIX, conseiller communal PSC de Bruxelles-Ville, était à l'époque président national du Mouvement des Indépendants Chrétiens, association fondée en 1955 et qui regroupait les cadres et les classes moyennes sociales-chrétiennes afin de créer un contrepoids face aux prétentions du MOC et de la Démocratie Chrétienne.

qu'Antoine Humblet,⁸¹ membre social-chrétien de l'exécutif provincial, avait évoqué ouvertement devant lui son intention de se débarrasser des libéraux.

Au cours de la réunion hebdomadaire de la députation permanente, soit le lendemain 10 décembre à 14 h, le PLP G. Guilmin⁸² demanda à ses collègues PSC s'ils envisageaient de rompre l'accord de majorité signé en 1961. Ces derniers refusèrent de s'engager, alléguant les opinions divergentes dans leurs rangs. Guilmin leur répliqua immédiatement que cette réponse dilatoire prouvait implicitement que l'on s'acheminait vers un retournement des alliances. Interloqués, les mandataires PSC promirent de rendre une réponse dès le lendemain matin. Le 11 décembre à 7 h 30 du matin, Humblet fit pourtant savoir à Guilmin qu'aucune décision n'avait été prise par le groupe social-chrétien réuni la veille à son domicile. Les événements se précipitèrent lorsque René Close apprit à ses collègues PLP qu'une délégation PSC s'apprêtait à rencontrer des mandataires PSB le même jour à 17 h 30.⁸³ A 9 h, Toussaint et Guilmin se rendirent chez Léon Remacle,⁸⁴ le président de la fédération namuroise du PSC, afin de savoir si les sociaux-chrétiens avaient bel et bien l'intention de former une majorité alternative: Remacle ne démentit point les affirmations de Close. Le même jour, à 17 h, les conseillers provinciaux libéraux et les présidents des trois fédérations d'arrondissements (Namur, Dinant, Philippeville) accompagnés de leurs secrétaires politiques respectifs se réunirent en urgence: l'ouverture de négociations avec le PSB fut décidée, afin de prendre de vitesse les mandataires sociaux-chrétiens. Le seul membre de la réunion à s'abstenir fut Maurice Roulin, président de la fédération de Dinant et bourgmestre de cette dernière commune.

⁸¹ Antoine HUMBLET (1922), industriel, député permanent PSC (1961-1968), député (1968-1971) puis sénateur (1971-1978), ministre successivement du Budget, de l'Éducation nationale secteur francophone, de l'Agriculture et des Classes moyennes au sein des gouvernements qui se succédèrent de 1973 à 1978. Sur cette figure importante de la vie namuroise, nous renvoyons à ses mémoires évoquées plus haut. Dans celles-ci (Humblet, 1994, 188), l'ancien ministre évoque une rencontre qu'il aurait eue à une date indéterminée avec Omer Vanaudenhove afin de se laisser convaincre de figurer sur une liste libérale; Humblet refusa cette proposition, en arguant de son attachement au christianisme social.

⁸² Georges GUILMIN (1905-1975), avocat, ancien conseiller communal de Namur et ancien député suppléant (1936-1937) et effectif (1937-1946).

⁸³ René Close confirma dans une interview accordée en même temps que M. Toussaint au *Pourquoi Pas* que les mandataires PSC venaient effectivement signer une alliance avec le PSB. Cf. *Un triple bock avec MM. Michel Toussaint, Charles Poswick, René Close, op. cit.*

⁸⁴ Léon REMACLE (1922), docteur en droit, président de la fédération namuroise du PSC, fut élu député social-chrétien le 23 mai suivant.

Le lendemain 13, un accord de principe intervint entre PSB et PLP; une lettre fut envoyée aux fédérations d'arrondissement PSC qui dénonçait le pacte provincial. Apprenant la nouvelle, il semble que les présidents des dites fédérations aient demandé immédiatement au président national Vanden Boeynants de contacter son homologue socialiste Léo Collard ainsi que René Close à la Maison du Peuple à Bruxelles, afin de permettre malgré tout la conclusion d'une alliance PSC-PSB.⁸⁵ Mais cette démarche n'aboutit pas, et le mardi 15 décembre vit la signature d'un accord "conservatoire" entre libéraux et socialistes afin de gérer éventuellement ensemble la province après les élections provinciales du 23 mai, moyennant la ratification de l'accord par les assemblées générales des trois fédérations PSB et PLP.⁸⁶

2.3. La campagne de "La Libre Belgique": un PLP anticlérical et "cartelliste".

Voilà où les choses en étaient au moment où la presse commença à s'intéresser à la situation namuroise, soit après le 10 décembre. Comme on pouvait s'y attendre, la *Libre Belgique* analysa sans aménité ce "*coup dur pour le PLP*": à l'entendre, cette alliance surprenante ne donnait une éclatante idée ni du prestige ni de l'autorité de Vanaudenhove. Les élections communales qui avaient été si favorables au parti centriste avaient été menées en ordre principal contre les socialistes. Et voilà qu'à Namur, les élus PLP, redevenus selon le rédacteur anonyme des libéraux cartellistes, avaient

*"tourné délibérément leurs vestes au mépris des directives de leur parti, et quelle que fut la gravité du désaveu qu'ils infligeaient à leur chef."*⁸⁷

⁸⁵. Cf. *Un triple bock avec MM. Michel Toussaint, Charles Poswick, René Close, op. cit.*, p. 50.

⁸⁶. Signèrent pour le PLP: Michel Toussaint (président de la fédération de Namur), Victor Rémy (président de la fédération de Philippeville), Georges Guilmin et Céléstin Luc (députés permanents), Georges Manigart (secrétaire de la fédération de Namur). Le président du Conseil provincial Raymond Materne - qui s'apprêtait à devenir bourgmestre de Jambes en janvier 1965 - ne signa pas car il était opposé à l'idée d'un accord préélectoral. Selon la presse catholique, quatre des cinq signataires avaient signé le document par pur opportunisme puisque Toussaint se verrait confirmer grâce aux conseillers socialistes son mandat de sénateur provincial, Guilmin et Luc continueraient à siéger à la députation permanente tandis que Rémy, qui avait perdu son mandat de bourgmestre de Couvin à cause du PSC, deviendrait président du Conseil provincial en remplacement de Materne. Cf. *Le honteux marché anticlérical à la province. Les signataires libéraux étaient cinq, quatre se partagent le gâteau*, dans *Vers l'Avenir*, 6 janvier 1965, p. 3.

⁸⁷. *Un coup dur pour le PLP*, dans *La Libre Belgique*, 12-13 décembre 1964, p. 2.

A propos de l'accord provisoire signé entre PLP et PSB pour gérer ensemble la province, le journal conservateur remarquait avec justesse qu'aucune Assemblée générale n'avait eu à connaître la décision unilatérale de la fédération namuroise; par ailleurs, le président de la fédération PLP de Dinant n'avait pas contresigné la lettre adressée aux députés permanents sociaux-chrétiens. Vraisemblablement inspirée par des "*considérations d'opportunisme personnel ou d'anticléricalisme*", la décision prise par Toussaint risquait de mettre le PLP national dans une situation délicate, sinon impossible: comment justifier en effet aux yeux des électeurs l'abandon d'une alliance de centre-droit qui avait rompu avec un "*long passé de prédominance collectiviste*" au sein du Conseil provincial et la prochaine conclusion d'un accord définitif avec le Parti socialiste alors que le PLP reprochait précisément au gouvernement national d'être dominé depuis près de quarante mois par ces mêmes socialistes? A entendre le quotidien *Conservateur*, la démarche de Vanaudenhove et sa volonté de rénovation étaient sans doute sincères, mais il fallait bien reconnaître que "*certaines clans*" n'avaient pas perdu leur traditionnelle influence.⁸⁸ De son côté, la démocrate-chrétienne *Cité* relevait sans surprise le même jour combien il était "*piquant*" de constater que le parti pluraliste s'acharnait visiblement à reformer de nouveaux cartels et choisissait de s'allier au PSB dans une province comme Namur, traditionnellement acquise aux catholiques.⁸⁹

Quelles seraient les réactions des catholiques intégrés depuis deux ou trois ans dans les instances PLP? *La Libre Belgique* jugea intéressant de sonder leurs opinions. C'est ainsi que fut publiée le jour de Noël une lettre du vice-président Charles Poswick, dans laquelle l'ancien secrétaire du CEPSS rappelait qu'il était de longue date opposé au principe d'une alliance quel-conque avec les socialistes. En conséquence, il ne pouvait approuver un accord PLP-PSB pour gérer la province de Namur, accord qui n'avait été du reste ratifié que par deux fédérations sur trois. Mais symétriquement, le "*catholique indépendant*" de 1961 relevait que seules les manoeuvres des mandataires PSC avaient remis en cause une collaboration qui offrait satisfaction à chacun des deux partenaires, et amené par ricochet certaines personnalités PLP à entreprendre les contacts avec les socialistes. Au reste, aucun dirigeant du PSC n'avait encore

^{88.} *La Libre Belgique*, 17 décembre 1964, p. 2.

^{89.} *La Cité*, 17 décembre 1964, p. 4.

démenti que les mandataires sociaux-chrétiens avaient pris des contacts préparatoires avec le PSB afin de former une majorité alternative.⁹⁰

Le 28 décembre, Joseph Moreau de Melen fit lui aussi connaître son opinion quant à "l'affaire de Namur": comme Poswick, il refusait toute alliance avec un parti dont la doctrine et l'action s'inspiraient des "théories marxistes". Au contraire, tout devait être mis en oeuvre pour constituer des majorités respectueuses des principes socio-économiques défendus par le PLP. Néanmoins, il était impensable pour le parti centriste de subordonner la réalisation de son programme aux seules bonnes dispositions que le PSC pourrait avoir à son égard. Le sénateur Moreau évoquait également l'initiative du vice-président

⁹⁰. *Qui dirige le PLP*, dans *La Libre Belgique*, 24-25 décembre 1964, p. 1 et 5. Le vice-président du PLP avait fait connaître dès son entrée au Parti de la Liberté et du Progrès son hostilité à une alliance PLP-PSB. Il déclarait ainsi à la *Libre Belgique* quelques mois avant le déclenchement de l'affaire namuroise qu'une éventuelle "réorientation des libéraux vers les socialistes" serait considérée "avec une très grande inquiétude" par les catholiques du parti pluraliste. Cf. *Physiologie du PLP. III. Programme et promesses*, dans *La Libre Belgique*, 8 mai 1964, p. 1.

Très intelligemment, Poswick comprit qu'il lui fallait nuancer ses propos, qui pouvaient être interprétés contre le PLP. C'est pourquoi il expliqua ultérieurement qu'il "n'exclu(ait), en aucune manière, une alliance avec les socialistes." A son estime, les ministres PLP devaient faire preuve d'une plus grande fermeté vis-à-vis de leurs collègues socialistes qu'en cas de coalition PSC-PLP. Par ailleurs, l'ancien "catholique indépendant" démentit toute résurgence de l'anticléricalisme au sein du PLP: "S'il y avait le moindre risque d'assister à une flambée d'anticléricalisme, je donnerais ma démission dans l'heure. Jamais je n'ai été gêné dans mes convictions philosophiques; jamais je n'ai eu de pressions ou de mots désagréables. Au contraire, j'ai eu de longues conversations avec René Drèze (1915-1963, député libéral en 1949-1950 et de 1958 à son décès, vice-président du PLP et représentant de l'aile "maçonnique" du parti (...) qui n'avait pas les mêmes principes philosophiques que moi. J'ai rencontré en lui un interlocuteur compréhensif, tolérant, remarquablement au fait des problèmes religieux (...) C'était un homme qui cherchait la vérité. Je crois, moi, que je l'ai trouvée cette vérité. Est-ce une raison pour nous entre-déchirer?" Cf. *Un triple bock avec Michel Toussaint...*, op. cit.

Au début du mois de mars, Poswick rédigea un texte relatif à "l'affaire", dans lequel le conseiller communal de Gembloux relevait que si celle-ci n'avait pas "manqué de créer, et à juste titre, une certaine inquiétude chez de nombreux catholiques", la direction nationale du PLP ne pouvait être rendue responsable de ces dérives. A l'entendre, l'opinion publique devait établir une nette distinction entre le travail de la direction nationale et les incidents provoqués par des personnalités locales. A l'encontre de ceux qui écrivaient que les catholiques du PLP étaient marginalisés à tous les niveaux par les anciens libéraux, Poswick opposa par exemple l'élection de Moreau de Melen comme successeur de Roger Motz. Cf. Ch. POSWICK, *Ni à gauche, ni à droite... en avant*, dans *Demain politique*, mars 1965, p. 6-7.

Snyers d'Attenhoven,⁹¹ qui avait demandé en urgence la réunion du Comité directeur du PLP en vue d'examiner l'alliance namuroise. L'ancien président de la Fédération Nationale des Classes Moyennes concluait en affirmant que si les points fondamentaux contenus dans la déclaration de principes du PLP en 1961 devaient être mis en cause dans un proche avenir, il en tirerait quant à lui toutes les conséquences.⁹²

Mais ces explications ne satisfaisaient qu'à moitié le quotidien catholique. Non sans une certaine mauvaise foi, Victor Zeegers⁹³ relevait qu'il était curieux que le sénateur Moreau paraisse soucieux de maintenir les possibilités d'alliance du PLP ouvertes tout autant du côté PSC que du côté PSB. De la part d'un homme qui avait longtemps milité dans les rangs sociaux-chrétiens, on pouvait s'attendre à ce qu'il marque une préférence plus nette pour une alliance entre la formation confessionnelle et le Parti de la Liberté et du Progrès. Or, manifestement, Moreau ne paraissait guère faire confiance à la capacité des mandataires sociaux-chrétiens de respecter les accords de majorité. Sans doute le PSC s'était allié contre toute attente aux socialistes en 1961; mais les déclarations ambiguës de Moreau ne laissaient-elles pas présager une future coalition PLP-socialiste, "*combien plus cruelle pour l'électeur de 1965*"?⁹⁴ *La Libre Belgique* allait-elle ranimer le spectre d'une alliance Van Acker-Vanaudenhove?⁹⁵ De son côté, Charles Poswick, présenté comme un "saxon", n'était guère mieux traité par les organes catholiques.⁹⁶

⁹¹. Albert SNYERS d'ATTENHOVEN (1915), docteur en droit et licencié en notariat, président du Parti Indépendant (1961). Membre du Comité de direction et vice-président du PLP (1961). Elu conseiller communal et chef du groupe néolibéral à Bruxelles-Ville (1964) puis sénateur de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (1965-1974). Entré après son départ forcé de la vie parlementaire dans une semi-retraite politique, il demeura néanmoins échevin des Finances à Bruxelles-ville (1971-1983).

⁹². *Qui dirige le PLP?*, dans *La Libre Belgique*, 28 décembre 1964, p. 2.

⁹³. Victor ZEEGERS (1904-1972), petit-fils du fondateur du journal Victor Jourdain, docteur en droit, rédacteur en chef de la *Libre Belgique* depuis 1933, directeur de la publication en 1954.

⁹⁴. *Ibidem*. Moreau lui aussi ne voulut pas déforcer la position du PLP et publia un mois plus tard un article incendiaire contre le PSC. Cf. J. MOREAU de MELEN, *Les catholiques et l'affaire de Namur*, dans *La Dernière Heure*, 22 janvier 1965, p. 4.

⁹⁵. Selon les rédacteurs de *Vers l'Avenir*, il était évident que "*M. Van Acker rêve toutes les nuits*" d'une alliance PSB-PLP. Cf. *Après deux accords honteux, Namur pierre de touche de la sincérité libérale*, dans *Vers l'Avenir*, 5 janvier 1965, p. 3.

⁹⁶. Le quotidien *Vers l'Avenir* constatait avec dépit que le Vice-Président du PLP refusait de condamner le protocole du 13 décembre: "*M. Poswick fait l'âne pour avoir du foin. Tout ce qu'il peut raconter ne revêt aucune importance à partir du moment où il affecte de tenir pour nul le fait principal, l'objet même du débat, le fond du problème (...)* A ce malheureux, qui en est déjà à intituler pour la deuxième ou troisième fois ses écrits: '*Il faut en finir*' tant il est pressé de fermer la parenthèse et tant il en est empêché par la pression de l'opinion, de plus en plus sévère pour l'attitude inqualifiable de son parti et de son président (...) nous ne galvauderons pas au surplus notre encre

Dans un texte particulièrement agressif publié à l'occasion du réveillon, Zeegers regretta à nouveau la dénaturation profonde de l' "opération Vanaudenhove", soudain mise en cause par une "malencontreuse" alliance communale et interpellait la direction nationale du PLP-PVV: oui ou non, admettait-elle qu'il s'agissait là d'un premier pas, qui serait suivi d'éventuels prolongements sur le plan national, au lendemain des prochaines élections législatives? Considérait-t-elle un accord avec le PSC ou le PSB comme d'égale valeur, en rejetant par conséquent toute possibilité de gouvernement du Centre en Belgique, "au profit d'un Cartel des gauches ou du Travaillisme"? Parallèlement, la direction du PLP acceptait-elle que l'on traite les catholiques ayant adhéré au PLP

"d' 'intégrés', c'est à dire de membres de deuxième zone, un peu comme s'il s'agissait d'une main-d'oeuvre turque pour nos charbonnages." 97

En opposant Vanaudenhove et Toussaint, présentées comme les figures emblématiques de deux visions politiques incompatibles au sein d'un même parti, l'éditorialiste avouait son regret de voir le PLP retomber dans les vieilles ornières de "Devèze⁹⁸ et autres médiocres sectaires de l'entre-deux-guerres." Dans l'intérêt même du PLP, la situation devait être assainie.⁹⁹

à répondre (...) (Poswick) refuse obscurément la lumière. A quoi bon, dès lors, perdre son temps à tenter de convaincre des sourds et aveugles volontaires? Grâce à Dieu et grâce à nous, le public, heureusement, sait lui quelle est la vérité." (Les alliances anticléricales du PLP à Namur: dénonciation d'une duperie, dans *Vers l'Avenir*, 2-3 janvier 1965, p. 3).

Quelques jours plus tard, l'éditorialiste attaqua plus directement la personne même de l'ancien chef de cabinet: "(...) Nous constatons que M. Poswick a obtenu du PSC protections, mandats et fonctions (...) Autant nous respectons la décision de l'électeur qui dans le secret de l'isoloir croit pouvoir en âme et conscience modifier son suffrage antérieur, autant nous avouons notre impuissance à concéder estime et crédit à l'homme politique qui, sans descendre des tréteaux, retourne allègrement sa veste en public, tout en gardant soigneusement l'oeil sur le portefeuille qu'elle contient." (cf. Sans reconnaître l'existence du fameux marché, M. Poswick désavoue les signataires d'un éventuel pacte collectiviste, dans *Vers l'Avenir*, 8 janvier 1965, p. 3.

^{97.} Sic.

^{98.} Albert DEVEZE (1881-1959), avocat, député de Bruxelles (1912-1939; 1946-1958) et de Verviers (1939-1946); Ministre de la Défense nationale (1920-1923; 1932-1936; 1949-1950), de l'Intérieur (1939-1940) et des Affaires économiques (1946). Vice-Président du Conseil des ministres (1949-1950). Ministre d'Etat. Il fut l'une des grandes figures du Parti libéral - dont il présida le Conseil national entre 1927 et 1933 - de la première moitié du siècle. Il a incarné à merveille un libéralisme libre-penseur et attaché à l'unité de la Belgique.

^{99.} (V. ZEEGERS), *Le PLP au tournant. Nouveau parti ou simple duperie?*, dans *La Libre Belgique*, 31 décembre 1964-1er janvier 1965, p. 1.

2.4. Doute chez les sympathisants PLP et soupçon sur les "catholiques-libéraux"

Dès le 20 décembre, des militants ou sympathisants désagréablement surpris par la conduite du PLP namurois décidèrent d'en référer directement à la direction nationale. Le 21 décembre, J. Dheur-Doquier, secrétaire général de l'Union des Classes moyennes de la province, estimait ainsi dans une lettre adressée à Vanaudenhove que le parti centriste risquait d'aller droit vers "un gâchis" retentissant. Ceux qui avaient fait confiance au PLP ne pourraient décevement plus apporter le concours de leur suffrage à une formation

"qui se parjure et qui plus est commet des alliances avec des ennemis des travailleurs indépendants".

On ne tenait aucunement compte des aspirations de ceux-ci, alors que les professions libérales se réjouissaient tant jusqu'alors que la Belgique dispose depuis trois ans d'un parti philosophiquement neutre défendant leurs intérêts matériels et moraux face au "collectivisme". Dheur-Doquier, quoique votant PSC par atavisme, avouait être disposé à faire confiance au PLP en tant que parti "neuf, déconfessionnalisé et progressiste". Mais si Vanaudenhove ne se décidait pas à remettre les "pendules à l'heure", son correspondant se verrait obligé de faire campagne contre le PLP.¹⁰⁰

Cette démarche n'était pas isolée. Le président du Comité d'action cantonale PLP d'Eg-hezée, Jean Gérard, adressa lui aussi un courrier relatif au pré-accord pris entre PLP et du PSB en vue de constituer la future députation permanente. Gérard était un libéral de la première heure, et ne rejetait pas a priori une alliance avec les socialistes mais celle-ci lui paraissait prématurée et de nature à compromettre les "magnifiques chances" du parti aux législatives et provinciales de mai. En effet, le président du CAC avait réussi depuis la fondation du parti à recruter un nombre respectable de membres nouveaux qui votaient traditionnellement social-chrétien. Ainsi, un dénommé M. Deboux au passé irréprochable,¹⁰¹ "personnalité nouvelle et influente" devait figurer sur la liste provinciale. Mais les électeurs ne seraient pas dupes et le journal *Vers l'Avenir* se chargeait d'ailleurs de répandre la nouvelle des tractations entre socialistes et libéraux. Il deviendrait extraordinairement difficile pour les libéraux d'entamer une campagne dans ces régions rurales traditionnellement dominées par le PSC si les électeurs savaient à l'avance qu'ils votaient pour

^{100.} ALF, *Documents divers. Affaire de Namur.*

^{101.} Le correspondant précisait au sujet de cette dernière personnalité: "fermier, ancien PSC notoire, un frère jésuite, un autre frère notaire dans mon canton et membre du PLP."

une alliance avec les socialistes, alors que la plupart avaient quitté les rangs sociaux-chrétiens précisément pour manifester leur défiance à l'égard du gouvernement "travailleiste".¹⁰²

De son côté, l'hebdomadaire *Pourquoi Pas*, attentif depuis 1961 au renouveau libéral, ne pouvait manquer d'évoquer l'affaire. On peut penser qu'il se faisait en l'occurrence l'expression des milieux libéraux bruxellois libres-penseurs: il était curieux, écrivait son éditorialiste politique Jean Francis, de voir les journaux catholiques pousser des cris d'effroi en assistant à l'entrée des socialistes au sein du Collège et de la Députation permanente. Selon ces quotidiens "de droite", le réflexe anticlérical avait manifestement joué contre le PSC. Mais que dire alors des très nombreuses communes où chrétiens et socialistes s'étaient alliés contre les libéraux, comme c'était le cas à Jumet, Anvers, Mons?¹⁰³ Fallait-il en conclure que la seule alliance à rejeter était celle qui excluait le PSC de la gestion publique? Dès que les seuls chrétiens gouvernaient avec les socialistes, ceux-ci étaient censés devenir raisonnables; en revanche, lorsqu'une alliance socialiste-libérale était conclue dans un coin quelconque de la Belgique, les deux partis étaient inmanquablement accusés par la presse chrétienne de brimer de façon plus ou moins avouée les droits des catholiques. Si l'anti-cléricalisme avait mené toute l'affaire, on pouvait s'interroger sur les motivations de Fernand Pieltain et de ses colistiers, pourtant tous bons catholiques; et Francis d'interroger: "n'est-on chrétien que lorsqu'on est inscrit au PSC?" Pour le *Pourquoi Pas*, l'"affaire de Namur" prouvait dans le fond que le PLP devait prendre garde à ne pas se laisser enfermer dans "l'anti-socialisme stérile où voudraient le confiner certains des 'intégrés'" Selon les informations dont disposait Francis, des émissaires sociaux-chrétiens parcourraient la ville, sonnant aux portes des catholiques du PLP dans le but de prouver à ces derniers que le parti qu'ils avaient rejoint en restait à une politique prosocialiste. Au passage, le chroniqueur égratignait certains "hommes nouveaux" – Moreau de Melen, Poswick – qui refusaient catégoriquement d'envisager une alliance nationale avec le PSB.¹⁰⁴

¹⁰². ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*. Le CAC d'Eghezée rendit publique la motion suivante en date du 5 janvier 1965: "Il regrette, pour sa part, les négociations qui ont été entreprises et conclues sur le plan provincial avec le PSB, par le président de la fédération namuroise et quelques membres de cette fédération dans l'incertitude absolue des résultats des prochaines élections; il constate que ces négociations, désapprouvées par l'opinion publique, n'ont été couvertes par aucune des instances de la fédération, et qu'elles risquent de compromettre le succès du PLP dans le canton et la province de Namur; il proclame que ces négociations n'engagent personnellement que leurs auteurs non dûment mandatés à cet effet. En conséquence, le CAC d'Eghezée les considère comme nulles et non avenues". cf. ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*.

¹⁰³. Ou dans le fief de Vanaudenhove, à Diest: le PLP avait frôlé la majorité absolue et avait suscité contre lui une majorité négative.

¹⁰⁴. (J. FRANCIS), *Il n'est de bon chrétien... que du PSC*, dans *Pourquoi Pas*, 25 décembre 1964, n°2404.

Le vendredi suivant, Francis affina son argumentation: l'attitude des sociaux-chrétiens ralliés au PLP, appuyés semble-t-il dans l'ombre par Albert Snyers d'Attenhoven, était jugée "*bien singulière*". N'avaient-ils rallié le drapeau bleu que pour faire, dans les rangs PLP, le jeu du PSC? Un anti-socialisme de principe paraissait dominer toutes les autres considérations politiques; à cet égard, le périodique utilisait une formule frappante:

"tout plutôt que de mettre la main dans la rouge menotte des gars de la Populaire !" Cette attitude procède fort évidemment d'un conservatisme dépassé et d'un attachement à la réaction la plus rétrograde."

Les nouveaux venus devaient se rendre compte qu'ils servaient objectivement les intérêts du PSC, puisqu'ils n'envisageaient plus qu'une seule combinaison gouvernementale possible pour les libéraux. Dès lors, outre un ministère PSC-PLP, il ne resterait comme majorité alternative que l'alliance PSC-PSB: en définitive, le PSC se voyait assuré, quels que fussent les résultats des urnes, d'obtenir une participation gouvernementale!¹⁰⁵ Cette situation ambiguë défavoriserait également le PLP au gouvernement, puisque les ministres catholiques PLP risquaient systématiquement d'affronter les décisions de leurs collègues PSC. Face à cette situation peu enthousiasmante, un coup de barre vers la gauche était nécessaire. Le parti de la rue de Naples devait s'orienter franchement vers une politique sociale plus hardie. Le PLP, qui avait vocation à devenir un grand rassemblement d'intérêts économiques et sociaux convergents, devait prendre garde à ne pas se laisser dominer par une aile droite issue des milieux catholiques "*réactionnaires*".¹⁰⁶

^{105.} Cette perspective avait déjà été évoquée par Toussaint dans une interview précitée: "*A entendre les sociaux-chrétiens, le PLP, tant au plan provincial que sur le plan national, devrait s'engager, dès maintenant, à ne jamais s'allier avec les socialistes. Est-ce pensable? Dans ce cas-là, pour quelle raison irions-nous encore aux urnes? Il suffirait d'abandonner au PSC le soin de choisir son partenaire selon l'humeur ou le président du moment car en définitive cela signifierait que le PSC doit participer au pouvoir de toute manière*". Cf. *Un triple bock avec MM. Michel Toussaint, Charles Poswick, René Close*, op. cit., p. 50.

^{106.} (J. FRANCIS), *Risques de verglas... temps couvert. Chutes de neige possibles*, dans *Pourquoi Pas*, 1er janvier 1965, n°2405.

2.5. Le "Vrai Parti de la Liberté"

Les réactions continuaient de se succéder à l'intérieur du Parti de la Liberté et du Progrès. Le 5 janvier, Ledoux adressa au président national Vanaudenhove un rapport sur les événements de Namur; il y avait de quoi inquiéter la direction nationale, puisque le jeune conseiller communal évoquait ouvertement la possibilité d'une sécession libérale dans le Namurois. Si la fédération namuroise dirigée par M. Toussaint maintenait le point de vue qui était le sien, des listes PLP dissidentes, baptisées *Vrai Parti de la Liberté-VPL* seraient déposées. Ledoux et ses amis feraient naturellement campagne contre les socialistes, contre "*l'anticléricalisme*" du PLP namurois et pour le maintien de l'accord PSC-PLP constitutif de la Députation permanente sortante.

Cette dissidence prendrait officiellement corps au début février si une solution n'était pas intervenue d'ici là. Des listes VPL seraient déposées dans tous les cantons de la province où les candidats PLP n'auraient pas pris l'engagement explicite de s'allier au PSC. 4 à 5 sièges pourraient être aisément remportés, ce qui suffisait à reconstituer avec la fédération dinantaise et le PSC une majorité au Conseil provincial.¹⁰⁷ Le PSC avait trouvé un merveilleux et redoutable slogan pour dissuader ses électeurs de rejoindre les rangs PLP: "*Chrétien, souviens-toi de Namur*". Il convenait donc de dénoncer officiellement l'accord secret PLP-PSB pour aller aux élections les mains vraiment libres. Par ailleurs, une représentation équitable et en ordre utile devait être accordée sur les listes provinciales aux deux tendances existant au sein de la fédération namuroise: car si l'une possédait le contrôle de l'appareil du parti, l'autre représentait la majorité des électeurs PLP.¹⁰⁸

Abondant dans le sens de Ledoux, le président de la cantonale PLP de Gembloux, Pierre Jadoul, estimait que si l'accord conclu sur le plan provincial avec le PSB n'était pas dénoncé ou si, à tout le moins, le Comité de la fédération de Namur ne déclarait pas publiquement ne pas reconnaître un accord éventuellement conclu, les prochaines élections législatives étaient "*perdues d'avance*" dans l'arrondissement de Namur.¹⁰⁹ Albert Snyers d'Attenhoven, vice-président national nommément mis en cause par le *Pourquoi Pas*, adressa lui aussi un courrier confidentiel à Vanaudenhove: il constatait avant tout que nombre de ses amis catholiques qui voulaient rallier le PLP, opéraient désormais une "*courbe rentrante*". Les articles de la *Libre Belgique*, frappant à

^{107.} Comme nous l'avons déjà écrit, le PSC disposait depuis 1961 de 27 sièges au Conseil provincial. Ledoux espérait donc que les chrétiens et le PLP dissident réunis en cartel obtiennent quelques 32 conseillers sur 60.

^{108.} ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*.

^{109.} *Idem*.

coup répétés sur le PLP et transformant l'affaire de Namur en une affaire nationale, risquaient de faire échouer la vaste opération de ralliement de la droite catholique au PLP entreprise depuis octobre 1961 par le parti néolibéral. Les "effets désastreux" de l'alliance Pieltain-Toussaint ne manqueraient pas de rejallir sur le parti tout entier. Selon le notaire, il était fondamentalement erroné de vouloir introduire "le loup socialiste dans la bergerie" à Namur, ville résolument traditionaliste. Par ailleurs, Fernand Pieltain, devenu bourgmestre f.f. sous la précédente législature, devait donner sa démission au 31 décembre 1964; cependant, il avait tenu à se représenter malgré tout, ce qui constituait "le fait d'un renégat". En outre, si Michel Toussaint avait initialement démissionné en faveur de Mosselman, en raison de son opposition à une alliance avec le PSB, il était regrettable, aux yeux de Snyers, que le sénateur soit revenu sur sa parole après la conclusion de l'accord tripartite. Conclusion: la coalition Toussaint-Pieltain-PSB devait avorter, car elle était "foncièrement nuisible" au PLP et à son esprit. Si l'accord tripartite n'était pas dénoncé, les catholiques qui avaient rallié le PLP se trouveraient dans une situation intenable. Par ailleurs, Snyers demandait au président national que les versions contradictoires de Toussaint et de Ledoux puissent être confrontées au cours d'une séance du Comité de direction, l'instance suprême du parti.¹¹⁰

Précisément, les réunions du Comité de direction avaient été interrompues depuis plusieurs semaines en raison de l'absence de Vanaudenhove.¹¹¹ C'est le vendredi 8 janvier 1965 que se tint la première réunion du principal organe interne du PLP depuis le retour en Belgique de son président-fondateur. Il fallait réagir vigoureusement, afin de limiter les dégâts - démissions, méfiance à l'égard du PLP, aides financières compromises, risque de dissidence au sein du Parti. Michel Toussaint exposa la situation en démontrant "l'entière mauvaise foi du PSC." Suit une discussion à laquelle prirent part Vanaudenhove, De Clercq, Poswick, Moreau de Melen, Hougardy, Descamps,¹¹² Demuyter,¹¹³ Stavart et Toussaint.

¹¹⁰. *Idem.*

¹¹¹. On sait que depuis sa détention dans les camps nazis en 1943-1945, Omer Vanaudenhove souffrait de temps à autres de rechutes et de complications. Au moment où éclata l'affaire de Namur, il était parti se reposer avec sa famille en Italie durant les fêtes de Noël 1964.

¹¹². Pierre DESCAMPS (1916-1992), licencié en Philosophie et Lettres, industriel, bourgmestre d'Aubechies puis de Beloeil, député, ministre d'Etat. Il devint ultérieurement le deuxième et dernier président national du Parti de la Liberté et du Progrès (1969-1972).

¹¹³. Albert DEMUYTER (1925), administrateur de sociétés, échevin puis bourgmestre d'Ixelles (1971-1993), président de la fédération bruxelloise du PLP (1966-1970), député (1965) puis sénateur (1971), ministre de la Région bruxelloise (1981-1983).

Les attaques de la *Libre Belgique* étaient jugées particulièrement déplacées, car elles mettaient directement en cause le Président national, à un moment où, absent de Belgique pour raisons de santé, il lui était impossible de se défendre. Le Comité de direction estima toutefois que l'on pouvait relever au moins un aspect positif dans les incidents de Namur, "en ce sens que pour certains on donne trop l'impression que le PLP ne peut plus faire d'alliance que du côté PSC".¹¹⁴ Vanaudenhove fit savoir qu'il demanderait une interview à Victor Zeegers afin de clarifier la situation.¹¹⁵ En outre, la publication d'un "livre blanc" consacré à l'Affaire de Namur fut décidée,¹¹⁶ et un communiqué visant à réaffirmer les buts essentiels du PLP publié.¹¹⁷

Le 12 janvier, *La Dernière Heure*, quotidien favorable à l'action du PLP-PVV depuis sa fondation, démonta par la plume de son directeur les positions sociales-chrétiennes: selon Maurice Brébart,¹¹⁸ nul n'avait le souvenir de réunions exceptionnelles du Comité directeur du PSC lorsque des coalitions socialistes/ sociales-chrétiennes avaient été formées au lendemain du scrutin communal. Le PSC, qui reprochait une alliance locale du PSB et du PLP, feignait d'oublier qu'il était toujours fermement allié à ce même PSB, non seulement au gouvernement, mais dans nombre de villes et de communes. Il s'agissait vraiment de la vieille histoire de la paille et de la poutre.¹¹⁹

¹¹⁴. Cette formule est relativement ambiguë. Elle donne l'impression d'avoir été prononcée afin de donner des gages aux militants traditionnels du monde libéral. Pourtant, comme nous l'avons déjà dit, Vanaudenhove préconisera jusqu'à son départ de la présidence l'alliance PSC-PLP et nous savons aujourd'hui que l'éventualité d'une alliance avec les socialistes n'a jamais sérieusement été envisagée. Inversement, la direction libérale n'était-elle pas en train de s'interroger sur la minceur de ses possibilités d'accès au pouvoir, désormais conditionnées par le seul bon vouloir du PSC-CVP, et de regretter, *mezzo voce*, ses attaques contre le PSB-BSP? Nous ne le saurons sans doute jamais.

¹¹⁵. Nous n'avons pourtant pas retrouvé trace de cette interview dans la collection de la *Libre Belgique*.

¹¹⁶. Ce livre blanc devint le numéro de *Demain-politique* auquel nous avons fait référence plus haut.

¹¹⁷. "Le PLP entend être le grand parti du Centre où tous les hommes de bonne volonté - quelles que soient leurs opinions philosophiques et religieuses, quel que soit le milieu social auquel ils appartiennent - peuvent s'unir pour lutter contre l'Etatisme et le Travaillisme qui, de plus en plus, menacent notre pays". Cf. ALE, Comité de direction PLP. Séance du 8 janvier 1965.

¹¹⁸. Maurice BREBART (1929), docteur en droit, commença à écrire dans la *Dernière Heure* en 1949. Ses positions relatives aux relations internationales (anticom-munisme, atlantisme, proisraélisme) ont valu à son quotidien d'être rangé parmi les organes de "droite". Depuis la création du parti pluraliste, il n'avait cessé d'exhorter les sociaux-chrétiens "conservateurs" à se ranger sous la bannière néolibérale afin de lutter contre le "collectivisme" et de simplifier radicalement la carte politique belge en favorisant la création de deux grands partis, "conservateur" et "travailliste".

¹¹⁹. (M. BREBART), *Le PSC manque-t-il d'électeurs*, dans *La Dernière Heure*, 12 janvier 1965, p. 1.

La presse catholique – qu’elle fut démocrate-chrétienne ou conservatrice – n’en continua pas moins à dénoncer le PLP. Ainsi, la *Cité* se moqua elle aussi des catholiques conservateurs qui avaient quitté le PSC pour le PLP et s’apercevaient avec stupeur que le parti néo-libéral pourrait fort bien gouverner demain avec les socialistes. Malgré les nombreux démentis et déclarations de principes, J. Desmarets¹²⁰ restait en effet convaincu que Vanaudenhove n’excluait pas *a priori* de s’allier avec le PSB au printemps 1965. Les “hommes nouveaux” du PLP devaient ouvrir les yeux: allaient-ils continuer leur travail de sape à l’égard du PSC et, en infligeant à ce parti une grave défaite électorale, le condamner à l’opposition et porter au pouvoir une coalition libérale-socialiste qui “*ne résisterait pas à la tentation de l’anticléricalisme*”?...¹²¹ Du côté de la *Libre Belgique*, les derniers espoirs que le quotidien avait pu investir dans le PLP afin de forcer un rassemblement au centre-droit de l’échiquier politique semblèrent s’effondrer après que le PLP eût entériné les déclarations de Toussaint: sans doute, le Parti de la Liberté et du Progrès ne pouvait pas se lier inconditionnellement à tel ou tel de ses concurrents. Mais dans le Namurois, la formation de Michel Toussaint avait rompu deux accords avec le PSC et ramené les socialistes au pouvoir. Belle prouesse pour un parti soi-disant opposé au “collectivisme” et au marxisme! De surcroît, on relevait que des ténors du PLP en venaient à regretter implicitement la politique d’ouverture pratiquée depuis quatre ans, comme le prouvaient certaines déclarations récentes de Frans Grootjans¹²² et les articles “incendiaires” d’ “*un important hebdomadaire bruxellois*”.¹²³ Pour conclure, l’éditorialiste relevait que “*l’incident Toussaint a eu au moins un avantage, celui de survenir avant les élections législatives...*”¹²⁴

¹²⁰. José DESMARETS (1922), docteur en droit, licencié en sciences politiques et sociales, conseiller communal puis échevin d’Uccle, député PSC de l’arrondissement de Bruxelles (1971-1985). Alors qu’il avait assuré la direction d’un quotidien démocrate-chrétien, il adhéra au début des années soixante-dix au CEPIC et, à ce titre, fut deux fois Vice-Premier ministre pour le PSC dans les deux premiers gouvernements Martens (15 octobre 1979-9 avril 1980).

¹²¹. J. DESMARETS, *Les jobards*, dans *La Cité*, 8 janvier 1965, p. 1. Il s’agit là en définitive des mêmes éléments de critique utilisés par V. Zeegers et la *Libre Belgique*.

¹²². Frans GROOTJANS (1922-1999), licencié en sciences commerciales et consulaires, rédacteur en chef de “*De Nieuwe Gazet*” (1957-1987), député Parti Libéral/PVV (1954-1987) puis président de ce parti (1973-1977; 1981-1982), ministre de l’Education Nationale secteur néerlandophone (1966-1968), puis Vice-Premier ministre et ministre des Finances (1985), Président du *Vlaams Raad* (1985-1991), Ministre d’Etat (1974). Il est à remarquer que Frans Grootjans n’avait jamais paru très concerné par l’ouverture vers le monde catholique: son absence et celle de la fédération libérale anversoise au Congrès des 7-8 octobre 1961 avait été remarquée en son temps par la presse.

¹²³. Il s’agit bien évidemment du *Pourquoi Pas* qui, nous l’avons vu, n’était pas tendre pour l’attitude de la presse catholique.

¹²⁴. (V. ZEEGERS), *Qui dirige le PLP? M. Toussaint, c’est officiel*, dans *La Libre Belgique*, 11 janvier 1965, p. 1 et 2.

2.6. L'apaisement, puis l'oubli.

Quoi qu'il en soit, les jours suivants virent une accalmie. Vers le 20 janvier, Ledoux et Toussaint eurent semble-t-il un entretien qui permit de clarifier la situation. Ledoux écrivit par ailleurs au président de l'Entente PLP wallonne qu'il était regrettable que la divergence des opinions sur des points de pure tactique électorale ait pu être exploitée par certains des adversaires du PLP, qui, évidemment, "*ne pouvaient rater l'occasion*". Désormais, les deux hommes, et avec eux l'ensemble du PLP namurois, étaient décidés à marcher la main dans la main pour lutter conjointement contre le PSB et le PSC.¹²⁵ Dans un courrier adressé le lendemain à Maurice Roulin, président de la fédération de Dinant, celle-là même qui demeurerait totalement opposée au principe d'une alliance provinciale avec les socialistes, il avouait que le dépôt de listes dissidentes dans la fédération de Namur causerait inmanquablement le plus grand tort au Parti et à la défense de ses idéaux.¹²⁶

Ledoux et Roulin avaient été exceptionnellement invités à expliquer leur interprétation des événements récents au Comité de direction du 28 janvier suivant. Le conseiller communal de Namur fit savoir la veille de la réunion qu'il préférerait ne pas y assister: après un pourrissement de près d'un mois, le problème namurois avait perdu de son actualité. Devant les reports successifs de l'audition devant le Comité de direction, Ledoux avait préféré, "*dans l'intérêt supérieur du parti et de façon à faire cesser la campagne de presse entreprise par nos adversaires*", s'entendre directement avec Michel Toussaint, ainsi que nous l'avons dit. L'affaire de Namur pouvait en conséquence être considérée comme close pour l'instant.¹²⁷ La séance du Comité de direction, présidée exceptionnellement par Norbert Hougardy en raison de la maladie de Vanaudenhove, se déroula sans incidents. Comme prévu, le député permanent G. Guilmin exposa l'affaire dans un sens favorable au PLP, tandis que Roulin, accompagné par deux membres de sa fédération,¹²⁸ se refusait encore et toujours à accepter la dénonciation du pacte provincial.¹²⁹ Hougardy lança un appel solennel au président Vanden Boeynants: en proclamant que si le chef de file social-chrétien

^{125.} ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*.

^{126.} *Idem*. Selon la *Libre Belgique*, l'alignement de Ledoux sur les thèses de Toussaint s'expliquait par le fait que le jeune conseiller communal se serait vu promettre par le sénateur l'attribution du cinquième échevinat, qui aurait pourtant dû être attribué à Rénovation namuroise. Cf. *Les accords cartellistes à la province de Namur*, dans *La Libre Belgique*, 2 février 1965, p. 5.

^{127.} ALF, *Documents divers. Affaire de Namur*.

^{128.} C'est à dire MM. Brack, bourgmestre de Beauraing, et Warnon, président de la cantonale de Ciney. ALF, *Comité de direction PLP*, séance du 28 janvier 1965.

^{129.} *Idem*.

s'engageait à ne plus constituer d'alliance avec les socialistes après les élections, le sénateur de Bruxelles userait de toute son influence auprès de Vanaudenhove souffrant afin que le PLP-PVV refuse plus que jamais à tous les niveaux toutes négociations avec le PSB-BSP.¹³⁰ Mais, incontestablement, l'affaire s'essoufflait. La presse se focalisa sur d'autres thèmes d'actualité – la préparation de la Révision de la Constitution par exemple – et n'évoqua plus que sommairement les rares démissions consécutives à l'imbroglie namurois.¹³¹

Quelques mois plus tard, à l'occasion des élections législatives du 23 mai, le PLP réalisa précisément un de ses meilleurs scores en Wallonie dans la province de Namur, où il obtenait 23,74% contre 11,01 au PL en mars 1961 (CH du CRISP, 1965, 20). Les craintes d'un effondrement libéral s'étaient révélées infondées. Par ailleurs, l'accord provincial de 1961 fut en définitive maintenu, libéraux et sociaux-chrétiens poursuivant leur collaboration jusqu'en avril 1968,¹³² époque à laquelle le PSC constitua une majorité alternative avec les socialistes. Quant à Michel Toussaint, l'un des principaux protagonistes de l'affaire, il quitta le premier échevinat de la ville de Namur lorsqu'il fut nommé secrétaire d'Etat à l'Education nationale française en mars 1966 dans le cabinet Vanden Boeynants-De Clercq.¹³³ Charles Poswick, brillant représentant des catholiques namurois ralliés au PLP et qui en cette qualité,

^{130.} ALF, *Comité de direction PLP*. Séance du 28 janvier 1965.

^{131.} C'est ainsi que le vice-président des JPLP de Dinant, M. Marsigny, ainsi que l'échevin de Godinne et deuxième candidate à la province Mme Gérard de Vinck renvoyèrent leur carte rue de Naples. La seconde retourna au PSC. Cf. *La Cité*, 15 février 1965, p. 3. Selon le témoignage de Paul Rigô – alors responsable des relations publiques du parti – à l'auteur (26 janvier 1998), le sénateur CVP Emiel De Winter (1902-1985), ingénieur agronome et ancien secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation durant l'Occupation, aurait souhaité adhérer au PLP-PVV mais les remous liés aux événements namurois l'en dissuadèrent. Cf. aussi *Des hommes nouveaux sur certaines listes PLP*, dans *La Libre Belgique*, 10 avril 1965, p. 2.

^{132.} Composition du Conseil provincial après le 23 mai 1965: PSC (22); PSB (19); PLP (16); RW (3). La députation permanente était désormais composée de trois sociaux-chrétiens (J. Hendrick, J. Férier et A. Humblet) et de trois libéraux (G. Guilmin, C. Luc, Ch. Cornet d'Elzies). Il semble que l'accord "conservatoire" de majorité ait failli être signé définitivement, conformément aux craintes des catholiques, entre M. Toussaint et R. Close. Mais le gouverneur Gruslin, le commissaire d'arrondissement P. Martin et l'ancien PSC devenu PLP Cornet d'Elzies intervinrent pour rejeter une alliance qui excluait les sociaux-chrétiens de la gestion de la province. (Humblet, 1994, 56-57)

^{133.} M. Toussaint fut par la suite à nouveau Ministre de l'Education nationale secteur francophone dans le gouvernement d'"union nationale" Leburton (1973-1974), Ministre du Commerce extérieur, puis Ministre de la Réforme des Institutions dans le cabinet CVP-PSC/PLP-PVV/RW de Leo Tindemans (1974-1977). Président du Conseil de la Communauté française (1982-1984) et Vice-Président du Conseil régional wallon (1981-1982), il fut élu membre du Parlement européen pour la législature 1984-1989. Ministre d'Etat.

avait écrit à *La Libre Belgique*, accéda lui aussi, huit mois après son élection comme député de Namur, à des fonctions ministérielles.¹³⁴ Contrairement au pronostic du *Pourquoi Pas*, le ministre d'origine PSC resta totalement indifférent au sort de son ancien parti.

3. CONCLUSIONS: PRÉDOMINANCE DU CLIVAGE CONFESSIONNEL OU SOCIO-ECONOMIQUE?

Que penser, trente-cinq ans après les faits, de cette "affaire de Namur" qui fit couler tant d'encre et qui aujourd'hui n'évoque plus guère de souvenirs? Peut-être convient-il de laisser le mot de la fin à une personnalité que nous avons déjà rencontrée, un "intégré" de 1961, issu du Parti social indépendant et catholique pratiquant: Léon Hannotte.¹³⁵ Ce dernier relevait qu'

*"une certaine presse de droite (...) tente de sonner à nouveau le regroupement des 'âmes en péril' avec l'espoir que jouent une fois encore les vieux tabous. Que l'acoquinement avec le PSB soit un mariage discutable? Nous l'admettrions peut-être. Mais que nous sachions, ce n'est pas le PLP qui, durant quatre ans, ayant proposé au pays un programme du même tonneau que celui qui nous occupe, s'est jeté dans les bras replets de M. Spaak (...) Ce n'est point davantage le PLP qui, dans plusieurs grandes villes du pays, a installé pour la première fois ou maintenu au pouvoir des socialistes que les électeurs avaient écartés (...) Vive le crime! Hors du PSC, point de salut! Cela est faux! Scandaleusement faux! Le PSC, privé de son contexte religieux, n'a plus aucune raison d'être désormais. En 1965 en Belgique, ne s'affrontent que deux options politiques. Que sous la bannière de chacune d'elles se regroupent leurs partisans respectifs, voilà qui assainira la vie politique."*¹³⁶

Les deux "affaires de Namur" nous ont paru particulièrement révélatrices des méthodes utilisées par le monde social-chrétien pour déconsidérer le PLP-PVV. *La Libre Belgique*, *Vers l'Avenir* ou encore *La Cité* ne voient manifestement

¹³⁴. Ministre de la Défense nationale de 1966 à 1968, Charles Poswick retrouva ce département sous l'étiquette PRL dans le gouvernement hexapartite Martens III (mai-octobre 1980). Il fut encore Vice-Président (1981-1982) puis Président (1984-1985) du Conseil de la Communauté française, puis dirigea les travaux du Conseil régional wallon (1985-1988). Il cessa de siéger au Parlement après 1991.

¹³⁵. Léon HANNOTTE (1922-1978), avocat, sera élu député de l'arrondissement de Mons le 23 mai 1965. Président du groupe PLP wallon à la Chambre en 1972-1973, il accéda cette dernière année à des fonctions ministérielles en devenant dans le cabinet Leburton-Tindemans-De Clercq ministre des Classes moyennes. Il renonça cependant à ce mandat le 23 octobre 1973 pour raisons de santé. Il devint alors vice-président de la Chambre des Représentants.

¹³⁶. L. HANNOTTE, *Allons donc*, dans *Demain-politique*, op. cit., p. 13.

dans le parti centriste qu'un succédané peu glorieux du vieux "parti de l'élite", "sectaire" et anticlérical, qui, dans les moments de doute, retrouve ses instincts naturels et entend gouverner de préférence avec le PSB. Le PLP, malgré ses déclarations visant à rassembler tous les "centristes" contre le "collectivisme", souhaite toujours minorer les catholiques et réduire à néant l'enseignement libre. Comme nous l'avons déjà écrit, ce mauvais procès fait au Parti de la Liberté et du Progrès se fonde à notre estime sur une situation conjoncturelle. En octobre 1964, les listes PSC-CVP avaient enregistré dans tout le pays un recul important, preuve de la mauvaise humeur des "conservateurs" sociaux-chrétiens répugnant à l'alliance gouvernementale chrétienne/socialiste au pouvoir depuis trois ans et demi.

Afin précisément de rassembler à nouveau tous les croyants face à un adversaire commun, le monde chrétien choisit à l'époque des affaires de Namur de recentrer le débat politique autour du clivage catholiques/agnostiques alors que celui-ci s'est orienté depuis la conclusion du Pacte scolaire et singulièrement depuis la naissance du PLP vers une opposition de type socio-économique entre le "travaillisme" et le "néolibéralisme". Les "affaires de Namur" sont en cela particulièrement remarquables car elles démontrent qu'à partir d'événements purement locaux, la famille sociale-chrétienne en vient immédiatement à extrapoler des hypothèses politiques difficilement crédibles relatives à la formation d'une majorité "laïque" sur le plan national, hypothèses révélatrices de sa rage d'avoir été reléguée dans l'opposition par deux fois dans un de ses fiefs historiques. Nous avons vu pourtant que si le retournement des alliances à la province peut être interprété comme une manœuvre préventive visant à renvoyer les sociaux-chrétiens dans l'opposition – encore que ces derniers paraissent avoir envisager sans plus de scrupules de faire subir le même sort à leurs alliés libéraux – la perte du mayorat namurois par le PSC "officiel" résulte avant tout de la division des militants chrétiens autour d'une question de personnes. Par ailleurs – et la presse catholique semble l'avoir trop oublié – libéraux et socialistes n'ont pas gouverné seuls la municipalité de 1965 à 1971, puisque Fernand Pieltain et son groupe – le premier de la majorité – étaient mathématiquement indispensables.

Cette volonté manifeste de ressusciter l'anticléricalisme et de réunir en réaction comme par le passé tous les catholiques échouera puisque le 23 mai 1965 le PSC-CVP essuyera un grave revers, perdant 19 députés sur 96: pour la première fois depuis 1936 et la dissidence de Rex, les suffrages de chrétiens impliqués en politique se seront portés sur différentes listes.¹³⁷

¹³⁷. Catholiques élus le 23 mai 1965 sur les listes PLP-PVV: Alexandre Corbeau, Jean Defraigne, Jean Evrard, Léon Hannotte, Claude Lerouge, Jean Pede, Bruno Philippart, Charles Poswick, Georges van Lidt de Jeude. Catholiques membres du groupe PLP-PVV

Par la suite, en raison de la sécularisation croissante de la société,¹³⁸ les sociaux-chrétiens laisseront entendre qu'ils reconnaissent, même s'ils la réprovent et entendent la dépasser,¹³⁹ l'existence d'une bipolarisation politique entre "gauche" socialiste et "droite" libérale. C'est dans ce sens qu'il faudra comprendre désormais leur refus d'accepter toute alliance PLP/PRL-PSB/PS, naturellement "immorale" et contre-nature. A entendre les sociaux-chrétiens, – et cela nous renvoie directement à la critique faite par les catholiques conservateurs des événements namurois – les libéraux risquent en cas d'alliance "rouge-bleue" de devoir subir continuellement une politique scolaire et économique contraire à leurs vœux et d'être dominés par leurs partenaires en raison de leur poids électoral moindre.¹⁴⁰ Ce qui ne pourrait manquer d'entraîner – pour des raisons évidentes – le départ de l'aile catholique du parti pluraliste, alors que l'électorat socialiste, traditionnellement discipliné, n'enregistrerait pas de pertes significatives en cas de "compromission" avec "la droite".¹⁴¹ De fait, durant des décennies et malgré les nombreuses coalitions locales et provinciales désormais banalisées,¹⁴² les libéraux, vraisemblablement échaudés par les retombées néfastes pour leur image d'une péripétie politicienne tombée dans l'oubli mais finalement exemplaire, n'oseront jamais prendre le risque d'entamer un dialogue gouvernemental avec le Parti socialiste.

du Sénat durant la législature 1965-1968: Robert Ancot, Jean-Florian Collin, Emile Cuvelier, Jean Gillet, Joseph Moreau de Melen, Albert Snyers d'Attenhoven. Notons aussi qu'à Bruxelles, des catholiques figureront sur les listes du jeune FDF.

^{138.} Même si les relations entre enseignements libre et public restent parfois tendues, notamment à l'occasion des débats budgétaires. Dans le même temps, alors que les mandataires du PLP/PRL ont plaidé depuis trente-cinq ans pour une "coexistence pacifique" entre réseaux, la direction du PSC l'assimile encore parfois à un parti "anticlérical"; c'est ainsi qu'au Congrès social-chrétien du 23 février 1987, le président national Gérard Deprez recusa une éventuelle communautarisation de l'enseignement au motif qu'elle mettrait l'enseignement libre sous la coupe d'une "majorité laïque" PS-PRL. Cf. (Witte & Craebeckx, 1987, 523).

^{139.} Notamment en défendant des valeurs se situant hors du "champ matérialiste" socio-économique: l'associatif, l'éducation permanente, et naturellement l'enseignement.

^{140.} Remarquons néanmoins que cette critique qui vitupère la "mollesse" de certains dirigeants néolibéraux devant les socialistes est également relayée par le conseiller Ledoux, c'est à dire un des mandataires PLP réputés "laïc", puisque sorti de l'ULB.

^{141.} Voir à ce sujet les intéressantes réflexions du Président J. GOL en 1989 (Gol, 1996, 205-206).

^{142.} Sans oublier la Région bruxelloise, où PRL-FDF et PS gouvernent ensemble depuis juin 1995. Au niveau du pouvoir provincial, libéraux et socialistes wallons administrent ensemble le Brabant wallon, Namur, Liège, ainsi que le Luxembourg.

Comme Jean Francis l'avait bien compris, l'opposition tranchée entre "gauche" socialiste et "droite" libérale sur le plan socio-économique aura cette conséquence inattendue qu'il n'y aura désormais plus le choix qu'entre deux types de coalitions au niveau national: PSC-CVP/PLP(PRL)-PVV(VLD) ou PSC-CVP/PS(B)-(B)SP. C'est dans ce sens que nous avons forgé le concept de "bipolarisation en trompe-l'oeil" (Doms, 1998, 209-216). Les sociaux-chrétiens francophones¹⁴³ auront pris la place du défunt Parti libéral comme "parti des transactions difficiles", assurant les arbitrages et se maintenant constamment au pouvoir depuis la fondation du PLP-PVV en contribuant à renvoyer socialistes et libéraux avec une belle régularité dans l'opposition.¹⁴⁴

Depuis plusieurs années, les dirigeants – surtout francophones – des "familles" socialiste et libérale songent régulièrement à mettre sur pied une coalition alternative "violette" sur le modèle de celle qui gouverne depuis 1994 les Pays-Bas, qui ferait la preuve du caractère "contournable" du partenaire social-chrétien. Le fantôme de la "trahison" de Namur sera-t-il pourtant jamais exorcisé de la vie politique en Communauté française et au niveau fédéral?

¹⁴³. Nous faisons naturellement abstraction du poids qui reste prédominant – même s'il ne dispose plus que d'une courte majorité relative – du CVP en Flandre. Le PSC quant à lui était en 1995 le quatrième parti à Bruxelles et le troisième en Wallonie.

¹⁴⁴. On peut relever à ce sujet les propos féroces de l'éditorialiste Théo HACHEZ, qui parlant du PSC ("cette horloge parlante de la politique belge"), estimait que sa perpétuelle "doctrine ni-ni [ni libéral, ni socialiste] justifie l'existence du parti et tout à la fois ses renversements d'alliance". Le même auteur écrivant par ailleurs que "l'assise du PSC au pouvoir tenait traditionnellement dans sa prétention à occuper le centre, ce qui l'assurait 'naturellement' d'être de toutes les coalitions (...) et lui donnait une position de synthèse vivante disponible à toutes les symbioses en gré de l'air du Temps." Lire à cet égard, "Printemps au PSC" et "Y a-t-il une vie après le PSC", dans *Revue nouvelle*, t. CIII, 1996, n° 5).

BIBLIOGRAPHIE

BALACE (Fr.), "Le tournant des années soixante. De la droite réactionnaire à l'extrême-droite révolutionnaire", dans *De l'avant à l'après-guerre. L'extrême droite en Belgique francophone*, Bruxelles, De Boeck Université, 1994, p. 107-211 (Pol-His).

BEYER de RIJCKE (L.), "Les certitudes d'un homme de caractère", dans *Le tiercé belge*, Bruxelles, Arts et Voyages, 1970, p. 11-58.

BINNEMANS (Ch.-L.), *Jacques Van Offelen. Une vision libérale*, Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1976.

BOTS (M.) & PAREYN (L.), *Bibliographie van de geschiedenis van het Belgisch liberalisme. Beknopte bio-bibliographie van liberale prominenten 1830-1990*, Gand, Liberaal Archief, 1992.

DE WINTER (S.), *Omer Vanaudenhove. Les défis du bâtisseur*, Bruxelles, Labor, 1974 (Ceux d'hier et d'aujourd'hui, 16).

D'HOORE (M.), "Vanaudenhove, Omer", dans G. KURGAN-VAN HENTERIJK, S. JAUMAIN & V. MONTENS, *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes. Les entreprises. Les réseaux*, Bruxelles, De Boeck université, 1996, p. 594-595.

DOMS (Fr.), "La Révolution est au Centre". *Naissance et émergence du Parti de la Liberté et du Progrès-PLP principalement vues par la presse francophone belge (mars 1961-mai 1965)*, mémoire de licence inédit, Louvain-la-Neuve, UCL, 1998.

L'élection-test de Furnes-Nieuport, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1962, n°142, p. 18-26.

Facteurs de changement observés dans le monde libéral, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964, n°257.

GAUS (H.), *Politiek biografisch lexikon. Belgische ministers en Staatssecretarissen 1960-1980*, Anvers, Standaard, 1989.

GERARD (J.), *Mémoires*, Braine-l'Alleud, Jean-Michel Collet, 1996.

GOL (J.), "L'avenir du libéralisme francophone", dans H. HASQUIN & A. VERHULST, *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre Paul Hymans/Delta, 1989, p. 393-399.

(Réédité dans *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1996, p. 196-209)

HUMBLET (A.), *Un entrepreneur en politique*, Bruxelles, Racine, 1994.

KOCH (L. B.), "Zurstrassen, Louis", dans *Nouvelle biographie nationale*, t. IV, Bruxelles, Académie royale, 1997, p. 391-392.

MABILLE (X.), *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, troisième édition, Bruxelles, CRISP, 1997.

Le PLP et les élections du 23 mai 1965, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1965, n° 289.

PREVENIER (W.) & PAREYN (L.), "La fondation du PLP-PVV et ses conséquences (1958-1969)", traduit du néerlandais, dans H. HASQUIN & A. VERHULST, *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1989, p. 331-340.

(Réédité dans *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1996, p. 166-179.)

La réforme du Parti libéral: naissance du Parti de la Liberté et du Progrès-PLP, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1961, n°125.

RYDANT (A.), *Het Belgische liberalisme en de communautaire problematiek (1958-1966)*, mémoire de licence inédit, Bruxelles, VUB, 1988.

RYDANT (A.), "De PLP-PVV en de regeringsvorming Vanden Boeynants-De Clercq (maart 1966)", dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1989, n°1-2, p. 293-316.

STENGERS (J.), "Le parti confronté au suffrage universel pur et simple (1919-1961)", dans H. HASQUIN & A. VERHULST, *Le libéralisme en Belgique. Deux cents ans d'histoire*, Bruxelles, Centre Paul Hymans/Delta, 1989, p. 119-132.

(Réédité dans *Les libéraux de 1846 à 1996*, Bruxelles, Centre Paul Hymans, 1996, p. 82-106).

TORDOIR (J.), "Le Parti libéral devient le Parti de la Liberté et du Progrès. Chronique du choix difficile d'une appellation rénovée", dans *Libéralisme*, 1997, n°19, p. 77-81.

TYSENS (J.), *Guerre et Paix scolaires, 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck université, 1997 (Pol-His).

VANAUDENHOVE (S.) & PAREYN (L.), *Omer Vanaudenhove. Een bruggenbouwer*, Gand, Liberaal Archief, 1996.

VAN OFFELEN (J.), *La ronde du pouvoir. Mémoires politiques*, Bruxelles, Didier Hatier, 1988.

Vers de nouveaux regroupements politiques en Belgique, dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1959, n°32, p. 3-16.

WITTE (E.) & CRAEBECKX (J.), *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, traduit du néerlandais, Bruxelles, Labor, 1987.

"Chrétien, souviens-toi de Namur": een bedreiging voor de verbreding van de PLP-PVV? (oktober 1964-mei 1965)

FRÉDÉRIC DOMS

SAMENVATTING

Op 8 oktober 1961 sticht Omer Vanaudenhove, op wat nog overblijft van de oude Liberale partij, de Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PLP-PVV). Die geboorte en de daaropvolgende steile opgang van de verkiezingsresultaten geven de historicus dikwijls de indruk dat de installatie van die nieuwe centrum-rechtse politieke formatie op het Belgische politieke schaakbord geruisloos is verlopen. De nauwgezette studie van de pers en van onuitgegeven documenten bewaard op het Franstalige Liberale Archief (Centre Paul Hymans) toont aan dat dit beeld niet klopt. Het te veroveren segment van het kiezerspubliek - de behoudsgezinde katholieken die teleurgesteld waren door de travaillistische politiek van het kabinet Lefèvre-Spaak - bleef lang bij zijn standpunt alvorens het kon overgehaald worden om een eindweegs met de PVV op stap te gaan. Inderdaad, slechts bepaalde Frans-talige leden van de CVP-PSC zetten die stap reeds in de weken die volgden op de stichting van de nieuwe partij. De meerderheid van de katholieke wereld bleef naar aloude gewoonte wantrouwig staan t.o.v. de liberale beweging; sommigen waren de houding van de liberalen tijdens de Koningskwestie en de Schoolstrijd nog niet vergeten.

De dubbele 'Naamse affaire' illustreert duidelijk de vrees van de katholieken voor de 'nieuwe' liberalen. Een in wezen lokale aangelegenheid werd door de sociaal-christelijke pers aangegrepen om de kwade en dubbelzinnige bedoelingen van de Partij voor Vrijheid en Vooruitgang aan te tonen. Om deze perscampagne te begrijpen, moet men weten dat de nieuwe liberale leiders, op aansturen van de latere minister M. Toussaint, op het niveau van de stad Namen een alliantie hadden gesloten met een scheurgroep uit de PSC ('Renovation namuroise') en de PSB. Die veelkleurige coalitie slaagde erin, voor de eerste keer sinds 1921, de PSC in de oppositie te dringen. Op het zelfde ogenblik en in reactie op het vorige probeerden zowel de PSC - als de PLP - provinciemandatarissen, die nochtans samenspannen in de Bestendige Deputatie, een tweepartijenmeerderheid te vormen met de socialisten. Het was de PLP die zijn slag thuishaalde en met de PSB een stembusakkoord sloot voor wat het bestuur van de provincie na de verkiezingen van de lente 1965 betrof.

Die twee coalitie-afspraken wekten in de loop van de winter 1964-5 de woede op van de katholieke persorganen. *La Libre Belgique* en *Vers l'Avenir* zagen er de voorbode in van een toekomstige antiklerikale alliantie tussen

socialisten en liberalen op nationaal niveau – een coalitie die de *Libre* reeds tijdens de vorige lente had voorspeld. De reacties van de oud-PSC'ers die zich bij de partij van Vanaudenhove hadden aangesloten werden daarom met argusogen gevolgd, om zo een eerste verdeeldheid binnen het pluralistische front te kunnen zaaien. De katholieke partijverantwoordelijken lanceerden de slogan 'Chrétien, souviens-toi de Namur!'. Aan de andere kant trachtte het vrijzinnige *Pourquoi Pas* de geringe betrouwbaarheid van de ex-PSC'ers aan te tonen, die de PLP in een delicate positie hadden gewerkt door heftig iedere mogelijke verstandhouding met de socialisten af te wijzen: zo zouden de christen-socialen wel eeuwig aan de macht blijven.

De nationale PLP, die door de afwezigheid van de zieke Vanaudenhove voorzichtig moest blijven, hoopte dat de bui mettertijd wel zou overwaaien. De vrees van sommige lokale leiders dat de PLP-effectieven zouden afbrokkelen bleek inderdaad ongegrond: integendeel, de PLP behaalde in de provincie Namen op 23 mei 1965 een van zijn grootste overwinningen. Er bleef echter een taboe rusten op een socialistisch-liberale alliantie die het gemeentelijke of provinciale niveau zou overstijgen, mede omwille van de zeer negatieve reacties die deze samenwerking in de christelijke pers zou wakker roepen. Een taboe dat er mede heeft toe bijgedragen dat het Belgische politieke systeem nog lang door de christen-democraten werd gedomineerd.

**"Christians, remember Namur": a threat to the growth of the PLP-PVV?
(October 1964-May 1965)**

FRÉDÉRIC DOMS

SUMMARY

On 8 October 1961 Omer Vanaudenhove founded the Party for Liberty and Progress out of the remains of the old liberal party. Its subsequent electoral success seems to suggest that this new centre-right party was born without any complications. Detailed study of the press and unpublished documents from the Francophone Liberal Archives proves this impression wrong. The electorate the new party aimed at - viz. conservative catholics disappointed by the 'labourish' policy of the Lefèvre-Spaak administration - was not easily convinced. For instance, only a few francophone members of the CVP-PSC changed parties immediately after the founding of the PLP-PVV. The majority of catholics stuck to their ancestral distrust of the liberal movement: some had never forgiven the liberal stance during the Royal Question and the School War.

The 'Namur Case' clearly illustrates the catholics' distrust of the 'new' liberals. The christian-democratic press turned an essentially local affair into irrefutable proof of the devious nature of the PLP. This press campaign has to be interpreted against the background of a local Namur alliance between the new liberal leaders - amongst whom the future minister M. Toussaint - a dissident christian-democratic group ('Renovation namuroise') and the socialist party (PSB). This coalition had succeeded in ousting the PSC from power, for the first time since 1921. At the same time, but also in response to what was going on in Namur, provincial deputies from PSC and PLP separately negotiated with the socialist party to form a majority in the provincial council. The PLP was most succesful and concluded a pre-electoral agreement with the PSB.

During winter 1964-5 the catholic press railed against these two liberal-socialist agreements. *La Libre Belgique* and *Vers l'Avenir* saw them as a herald of a future anticlerical government coalition - something the *Libre* had already been predicting since the previous spring. The reactions of the former PSC members who had joined Vanaudenhove's party were scrutinised. To divide the pluralist front the catholic party leaders launched the slogan 'Chrétien, souviens-toi de Namur!' At the other end of the ideological spectrum *Pourquoi Pas* tried to demonstrate the untrustworthiness of the former PSC members. According to the magazine they had manoeuvred the PLP in a very delicate position by radically rejecting every compromise with socialists: that way the christian-democrats would stay in power forever.

The national leadership of the PLP, cautious by the absence of the ill Vanaudenhove, hoped that everything would turn out well in the end. The fear of some local leaders for an electoral debacle proved unnecessary: the election in the Namur province of 23 May 1965 was one of the greatest PLP victories. However, an alliance between socialists and liberals on the national level had become a taboo, partly because of the negative reactions it would elicit in the catholic press. In the long run the result was the continuing dominance of christian-democrats in the Belgian political system.